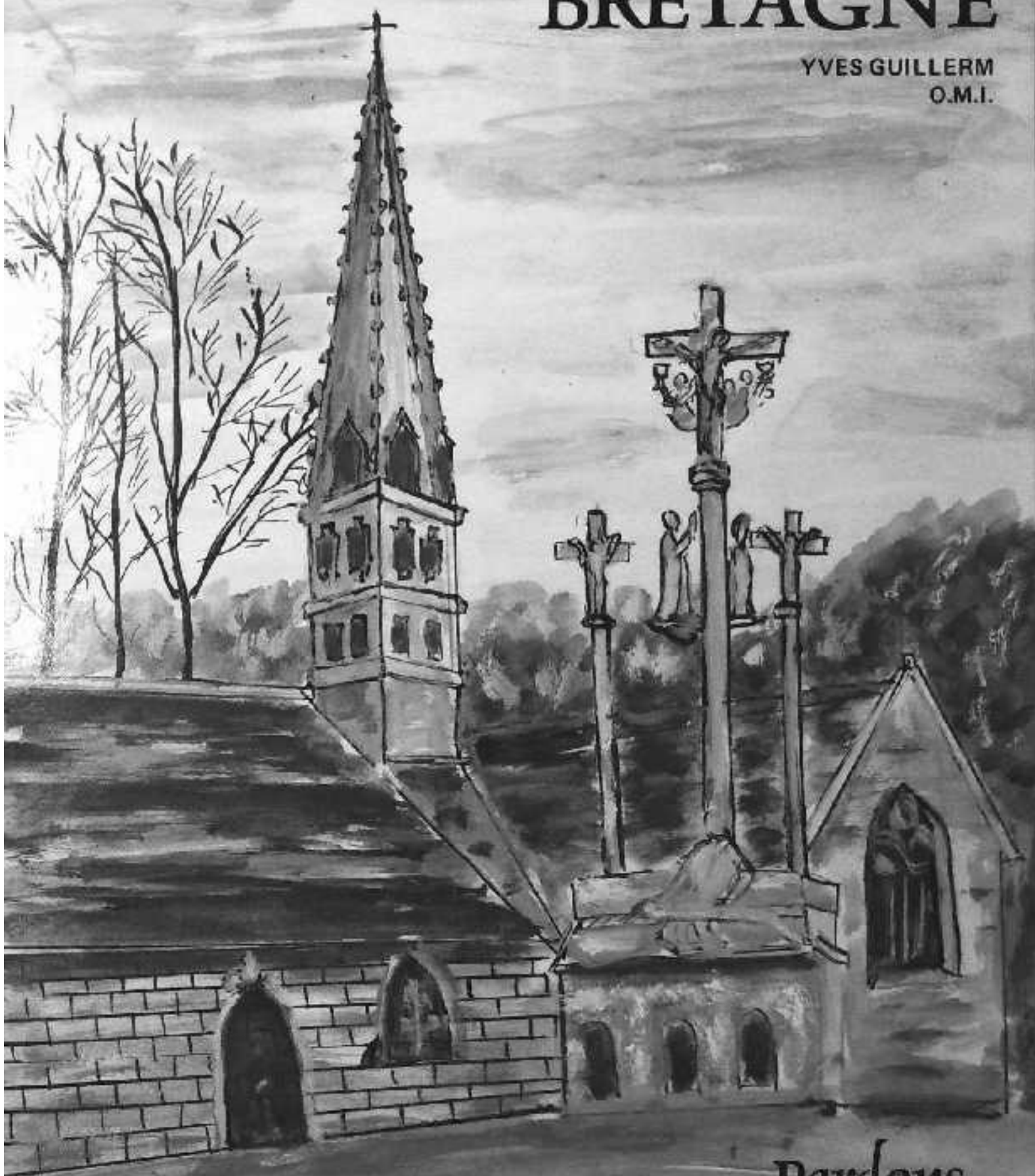



BRETAGNE

YVES GUILLERM
O.M.I.



Pardons
Chapelles

ORIGINE *et* SIGNIFICATION



**Les huit dessins encartés dans cet ouvrage
ont été réalisés par l'auteur**



TREMALO

BRETAGNE

CHAPELLES ET PARDONS

Origine et signification

YVES GUILLERM
O.M.I.

La Bretagne a depuis longtemps intrigué les historiens et les chercheurs. Il existe de tels particularismes dans cette région qu'il n'y a là rien d'étonnant.

Les traditions sont bien implantées, respectées, vivantes ; la langue continue d'être parlée (tous les ordres sur les bateaux de pêche sont encore donnés en breton). Les Pardons, ces fêtes religieuses annuelles, les processions continuent à être suivies par les habitants ; les chapelles sont honorées, entretenues. Ce mode de vie est très particulier et justifie le recherche entreprise par le père GUILLERM.

Le paysage de la Bretagne, dont l'habitat est très dispersé, se prête très bien à cette vie conviviale. Les clans, les trèves y trouvent raison d'être. Reconsidérer le rôle, le place des chapelles,
- simple dévotion ? recherche d'une protection ?...
me semble une recherche justifiée.

Espérons que cette étude incitera d'autres chercheurs à se pencher sur ce si vaste sujet.

Nicole LE BRENN
Conservateur en chef
de la bibliothèque Universitaire
de Paris III - Sorbonne Nouvelle



L'ORIGINE DES PARDONS EN BRETAGNE
PLACE DE CES PARDONS, DES CHAPELLES
ET DE SPÉCIFIQUES DANS LA VIE ALCOOLIQUE,
CULTURELLE ET RELIGIEUSE DES BRETONS.

L'ORIGINE DES PARDONS EN BRETAGNE

Il est difficile de définir avec précision l'origine des pardons en Bretagne. On peut cependant affirmer que ces fêtes sont le résultat d'une longue évolution culturelle et religieuse. Elles ont été influencées par les traditions celtiques, les rites chrétiens et les pratiques païennes. Les pardons sont donc une manifestation de la richesse culturelle et spirituelle du peuple breton. Ils ont évolué au fil du temps, s'adaptant aux besoins et aux croyances de la population. Les fêtes de pardon sont aujourd'hui une occasion de rassembler la communauté, de célébrer la foi et de transmettre les traditions aux jeunes générations. Elles sont également une source de revenus pour les communes et les paroisses. Les pardons sont donc une véritable institution bretonne, qui a su résister à l'épreuve du temps et de la modernité. Ils restent une partie indissociable de l'identité culturelle et religieuse des Bretons.

ORIGINE DES PARDONS EN BRETAGNE. PLACE DE CES PARDONS, DES CHAPELLES ET DE LEURS TREVES... DANS LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET RELIGIEUSE DES BRETONS.

Visitant la Bretagne qui n'a pas rencontré au détour d'une route, au coin d'une forêt, au creux d'un vallon, une de ces chapelles de granit, élégantes ou trapues, riches ou pauvrettes entourées d'un enclos limité par un simple talus ou par un muret de pierres taillées ?

Elles s'inscrivent si nettes dans le paysage, elles répondent si bien au tempérament breton que vous les croiriez sorties d'elles-mêmes de la terre celtique.

Elle sont si nombreuses que vous vous posez la question :

"Quelle volonté d'un peuple, quel projet a ainsi constellé cette terre d'édifices religieux ?"

Dévotion aux Saints venus d'Irlande pour évangéliser l'Armorique, dévotion aux ancêtres chrétiens ?

Récupération par le christianisme des cultes celtiques et de leurs rites ? Rites du feu, des fontaines sacrées, rites funéraires perpétués par les druides ?

On parle habituellement de la Bretagne, terre de traditions, de légendes : un halo mystérieux enveloppe l'histoire de ce peuple. Les chapelles, leurs pardons, seraient l'affleurement du mysticisme breton... Comme les menhirs surmontés d'une croix, chapelles, pardons, calvaires plongeraient leurs racines dans les cultes ancestraux.

Pour preuve on avance - *"Toute chapelle a sa source sainte, toute procession a son "tantad", son feu de joie... ne serait-ce pas la transcription du culte de la Source, du Feu, de l'Eau et du Soleil ?"*

De toute évidence les moines évangélisateurs ont coulé le Message chrétien dans les rites des symboles celtiques. Le Christ de gloire revêt le symbolisme du Soleil et du Feu... le baptême se coule dans le symbolisme de l'Eau jaillissante qui donne vie.

Trop souvent, la description des pardons, des chapelles et de leurs fontaines, des processions... relève du folklorique... on décrit des rites, des gestes, des dévotions à des Saints guérisseurs...

On raconte les légendes, on décrit les costumes... on palabre sur mille choses secondaires et l'essentiel n'est pas dit. Sans doute les pardons n'ont ils jamais évacué des valeurs premières : la prière et la joie de la rencontre festive. Mais placer les pardons, les chapelles et leurs trèves dans la lumière de leur origine c'est leur rendre la plénitude de leur signification.

C'est aussi démystifier toutes les légendes et superstitions qui ont comblé le vide laissé par la perte du sens original.

Le but de cette étude est de montrer que, pendant des siècles, les Bretons ont vécu en vie associative, en confréries trévales autour de leurs chapelles.

Les sources consultées pour cet essai sont diverses. Livres sur les clans, sur les Confréries et les Corporations, particulièrement le livre de Louis Mairet sur les "Confréries bretonnes" ... qui malheureusement n'étudie pas la Basse-Bretagne, c'est-à-dire l'aire linguistique, que l'essai présent aborde spécifiquement.

Autres sources : des monographies sur telle ou telle paroisse bretonne.

Une source capitale reste, pour moi, l'expérience personnelle acquise pendant 23 ans de vie missionnaire itinérante à travers la Bretagne.

La langue bretonne est ma langue maternelle... aussi pendant ces 23 années d'itinérance j'ai pu, comme mes confrères missionnaires, échanger longuement avec des personnes, particulièrement des vieillards.

Ces personnes âgées avaient connu la splendeur des pardons avant la séparation de l'Église et de l'État en 1905... et portaient en elles le souvenir de la vie dans les trèves autour des chapelles... vie dont certaines particularités durent encore aujourd'hui.

Ces souvenirs et témoignages révèlent une grande richesse religieuse et culturelle dans les siècles passés : vie religieuse et culturelle vécues associativement, on pourrait dire communautarismes dans l'aire des chapelles.

C'est ce que cet essai voudrait mettre en lumière : une première étape consistera à faire une sorte d'inventaire des chapelles.

Une seconde consistera à reprendre les grandes étapes de la vie des Bretons : vie clanique d'abord, puis vie dans des confréries trévales.

La troisième étape consistera à collecter dans la vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui les marques profondes laissées par cette vie associative et religieuse.

Mais dès cette introduction il est utile de dire que la force des confréries trévales fondées par les moines des Ve et Vie siècles est telle que leurs empreintes sont encore là.

Comme les "communautés de base" aujourd'hui dans les églises du monde, les confréries trévales furent une réussite, un coup de génie des moines fondateurs qui coulerent dans la structure clanique leur propre idéal de vie communautaire chrétienne...

Les moines venus d'Irlande ou de Grande-Bretagne ont réussi mieux qu'une acclimatation du christianisme aux rites religieux des Celtes : ils ont su couler le message chrétien dans la vie clanique. Ils ont gardé les structures existantes en les aménageant de l'intérieur. Leur propre vie communautaire de religieux a servi de modèle et profité aux clans !

Les monastères ont essaimé de la côte vers l'intérieur de l'Armorique disposant un réseau de communautés chrétiennes.

Aujourd'hui nous partions de communauté de base en référence aux communautés des chrétiens, particulièrement en Amérique latine, pour l'organisation de la vie quotidienne !

Cette vie associative trévale a duré des siècles, traversé les guerres, les révolutions, déjoué les essais de main-mise des puissants.

C'est dire la vitalité et la plasticité de ces confréries trévales que l'on va découvrir !

Cet essai permettra aux lecteurs de mieux situer tout ce qui reste aujourd'hui de cette vie religieuse et culturelle : pardons, chapelles, trèves, culte des défunts, certaines coutumes, y compris dans le clergé, dont on ne saisit pas les racines historiques.



La Madeleine
en Pleyben

CHAPITRE 1

LES CHAPELLES BRETONNES

CHAPITRE 1

LES CHAPELLES BRETONNES

Les chapelles bretonnes ont été étudiées par divers auteurs, mais aucune monographie n'a été publiée jusqu'à présent.

Les chapelles bretonnes ont été étudiées par divers auteurs, mais aucune monographie n'a été publiée jusqu'à présent.

Les chapelles bretonnes ont été étudiées par divers auteurs, mais aucune monographie n'a été publiée jusqu'à présent.

Les chapelles bretonnes ont été étudiées par divers auteurs, mais aucune monographie n'a été publiée jusqu'à présent.

Les chapelles bretonnes ont été étudiées par divers auteurs, mais aucune monographie n'a été publiée jusqu'à présent.

CHAPITRE 1

LES CHAPELLES BRETONNES

1.1 - LES CHAPELLES SUR L'AIRES GEOGRAPHIQUE BRETONNE

Un rapide coup d'oeil sur une carte répertoriant les chapelles en Bretagne perçoit une nette disproportion entre leur répartition sur la Basse Bretagne et la Haute Bretagne.

La Basse Bretagne est littéralement constellée de chapelles !

La ligne de démarcation suit les méandres de l'aire linguistique... non pas l'aire linguistique du XXe, mais du XVIIe siècle... elle part de Saint Nazaire, suit approximativement les limites du département du Morbihan jusqu'à la proximité de Loudéac dans les Côtes du Nord pour remonter à travers ce département jusqu'à la région Ouest de Saint Briec...

De cette ligne à Ouessant c'est le Royaume des chapelles et des pardons.

Quelle raison à cette concordance de l'aire linguistique et de l'aire des chapelles ?

La réponse est dans l'histoire du peuple breton. La patrie bretonnante a gardé les empreintes spécifiques d'une civilisation celtique : langue, traditions orales, coutumes, habitat, mode vestimentaire, coiffes, etc.

Le fait que la Bretagne soit une presqu'île justifierait partiellement qu'elle ait gardé un patrimoine culturel spécifique... mais d'autres facteurs sont intervenus, beaucoup plus déterminants. Il en est ainsi du clan. L'institution clanique est commune à tous les peuples celtiques : Irlande, Pays de Galles, Cornouailles anglaises, etc.

La vie clanique a marqué profondément la Bretagne bretonnante comme nous le verrons. Contentons-nous de le dire, les clans différaient les uns des autres par des particularités présentes encore aujourd'hui : particularités de langue, de coutumes, de costumes.

Un exemple : la région de Quimper, formant la Basse Cornouaille comprend de nombreux clans : les Glazik, les Méénik, les Kaperion, les Bigouden qui ont des références non seulement linguistiques et vestimentaires mais encore des références morphologiques décelables pour un œil expérimenté.

Une fois reconnue cette réalité originelle de la vie en Bretagne, celle des clans, une seconde question vient à l'esprit : *"Existerait-il un lien entre les clans et les chapelles ?"*

Revenons à la carte du relevé des chapelles. Nous en dénombrons 300 dans le Morbihan, approximativement le même chiffre dans le Finistère et environ 200 dans la partie bretonnante des Côtes du Nord. Evidemment cette répartition n'est pas celle du passé :

- Quatre diocèses recouvraient l'aire géographique des trois départements nommés : diocèse de Quimper, diocèse de Léon, diocèse de Vannes, diocèse de Tréguier.

- Le nombre des chapelles était de 5 ou 6 fois supérieur au nombre actuel avant la Révolution française.

Le livre de Couffon - *"Répertoire des églises et chapelles du Finistère et des Côtes du Nord"* fait l'inventaire de la multitude de ces chapelles.

- Beaucoup de chapelles de quartiers... ou de "trèves" sont devenues églises paroissiales au moment du Concordat en 1801.

Quelles sont les raisons de la disparition de beaucoup de chapelles au cours des âges ?

Couffon fait état de chapelles construites en bois dans le Haut Moyen Age : ces chapelles ont disparu du fait même de leur fragilité, mais aussi à cause des incursions des Vikings. Elles ont laissé la place à des chapelles construites en pierre, particulièrement en granit, pierre dure entre toutes, donc résistante.

Couffon rappelle que nombre de chapelles furent détruites pendant la guerre de succession entre Charles de Blois et Montfort : ce dernier soutenu par les Anglais.

Les Anglais dévotaient les chapelles car celles-ci étaient les symboles des clans et de leur choix politique.

Mais la Révolution française et la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 ont fait des ravages plus importants.

Je dois beaucoup au chanoine Le Pinc'h pour les précisions historiques suivantes :

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Avant la Révolution le soin des chapelles revenait soit au "donateur" ... noble Seigneur ou Bourgeois qui l'avait fait construire... soit aux prébendiers.

Mais le soin de la plupart des chapelles, celles des trèves, bâties par les artisans du quartier, maçons, menuisiers, couvreurs... revient aux habitants de ces quartiers.

Pendant la Révolution les chapelles sont vendues comme "biens nationaux".

Toutes ne sont pas rendues au culte après la Révolution :

un certain nombre ont servi de carrières pour des constructions à usage particulier... Des marques d'infamie restèrent sur les familles qui auront abusé des biens de "clerc"...

L'attachement des Bretons à leurs chapelles permit cependant de sauver le plus grand nombre. Un exemple typique de cet attachement : quand, à la restauration du culte par Napoléon, une enquête fut faite auprès des recteurs - les curés bretons - pour savoir quels étaient les édifices nécessaires au culte... la réponse fut unanime :

"Toutes les chapelles sont nécessaires au culte !"

Cette réponse qui peut paraître outrancière, étant donné le nombre des chapelles, est pourtant logique... car pour ces Bretons la chapelle est le centre de la vie de tout un quartier, comme nous le verrons.

AU MOMENT DU CONCORDAT

Bon nombre de chapelles deviennent églises paroissiales.

La raison en est simple. Le Concordat stipulait que seuls les prêtres titulaires d'une paroisse seraient rétribués par l'Etat... Les Evêques bretons, comme beaucoup de collègues à travers la France, vont multiplier les paroisses pour assurer à leurs prêtres une rémunération.

Pour la petite histoire on peut faire remonter à cette époque une rivalité nigarde encore vivace, entre les chapelles restées de "trèves" et celles qui ont accédé au titre paroissial.

Plusieurs trèves n'acceptèrent jamais d'avoir été "rattachées" à une autre chapelle devenue paroisse : les anciens gardaient nigarde encore mille souvenirs de ces guerres de cloches... guerres de chapelles au sens strict du mot :

Refus d'aller aux offices dans la chapelle devenue paroisse, refus d'inviter au pardon de la trêve les responsables de cette paroisse, etc.

Détails qui ont l'avantage de faire ressortir le sens aigu de l'identité de la "trêve", du clan auquel appartenait chacun !

- SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT - 1905

À la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, les chapelles suivirent le sort des églises paroissiales : elles tombèrent dans le patrimoine communal. Tous les biens d'Eglise étant "nationalisés" ... l'Etat renoua à la bonne volonté des communes le soin des chapelles.

C'est donc le désastre que fut pour une multitude de chapelles cette décision prise à un moment de passions anticléricales.

Bien des chapelles tomberont en ruine... Je cite le cas des chapelles de ma propre commune : sur trois, une seule survécut. A la décharge de certaines communes il faut rappeler la pauvreté de leur budget, le dépeuplement du centre de la Bretagne, et la désaffection des chrétiens eux-mêmes.

La vie associative autour des chapelles se brisant sous les coups de clivages politiques, du départ des jeunes vers les villes, d'une diminution de la foi... il n'est pas étonnant de voir les chapelles en ruine.

Ces chapelles sont en effet nées d'une foi commune, d'une volonté commune de vivre ensemble, de s'entraider, de se réjouir et de prier ensemble.

1.2 - QUELQUES PARTICULARITES SUR L'IMPLANTATION DES CHAPELLES

Si vous considérez les chapelles aujourd'hui debout vous serez frappés de voir des richesses plus claires sur la carte. Les chapelles du Morbihan sont assez régulièrement réparties sur l'ensemble du territoire du département.

Celles des Côtes du Nord assez régulières elles aussi à part une marge de la Haute-Cornouaille touchant le Finistère : beaucoup de chapelles sont tombées en ruine pour les raisons données précédemment et ceci depuis une cinquantaine d'années... Dans le Finistère vous remarquerez une zone importante qui semble correspondre aux Moors d'Arée, globalement de Brest à Morlaix, de Murhaix à Chateaulin en passant par Carhaix, cette zone correspondant à presque un "désert" de chapelles.

Cette région était moins peuplée, moins riche... sans doute a-t-elle moins construit de chapelles... et sans doute n'a-t-elle pas pu entretenir celles qui restaient.

1.3 - DEUX SORTES DE CHAPELLES

Cette étude n'a nulle prétention de faire un repérage systématique des chapelles, d'en préciser l'origine, d'en faire une description architecturale. D'autres auteurs ont déjà fait ce travail et beaucoup de monographies se font aujourd'hui encore. Par contre je voudrais faire une distinction très importante entre les chapelles.

Il faut distinguer, pour la clarté de mon propos, entre les chapelles seigneuriales et les chapelles d'origine populaire. Les chapelles seigneuriales ont souvent leur motivation dans l'accomplissement d'un vœu... ou dans la dévotion, ou encore dans les largesses d'un puissant pour une région.

Quelques-unes de ces chapelles sont devenues des centres de pèlerinage. D'autres, au moment du Concordat, sont devenues églises paroissiales, parmi elles les églises à enclos.

On connaît les ensembles célèbres - tels ceux de la route des enclos dans la région Nord-Finistère : Saint-Théogonec, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Scaur, La-Marière, etc.

Bien des explications d'ordre technique ou d'ordre symbolique ont été données sur ces ensembles !

Or il semble que seule l'existence et l'idéal de vie des confréries névales puissent donner une explication totale.

En effet, les confréries avec leur idéal de convivialité hérité des clans et des monastères, comme nous allons le voir, faisaient une synthèse religieuse de toute la vie !

Ces ensembles : églises, cimetières et ossuaires, calvaires et arcs de triomphe, symbolisent le rassemblement fraternel définitif. Les vivants, les défunts, les saints déjà au ciel sont une immense Confrérie, dans laquelle on se doit aide et assistance, comme du vivant de chacun dans sa trêve.

Je pense qu'une étude dans cette direction rendrait compte de la plupart des symboliques exprimés dans ces ensembles.

Toutes les chapelles sont loin d'avoir cette richesse d'expression architecturale. Les chapelles populaires sont beaucoup plus nombreuses. Des éléments sont communs cependant à toutes les chapelles et à leur environnement : l'enclos, le calvaire. La plus pauvre des chapelles est entourée d'un enclos souvent rebâché par des ormes ou des châtaigniers.

L'enclos a une signification communautaire : c'est là que se prennent les repas de pardon, tous les membres de la même ensemble. C'est là qu'avait lieu la fête pénitente après la fête religieuse du pardon... c'est là qu'avait lieu l'assemblée.

La source ou fontaine est mise en valeur par des édifices de granit souvent sculptés : parfois les dimensions deviennent monumentales.

Le rôle de la fontaine est double : pratiquement, c'est la source de ravitaillement en eau pour les repas communautaires. Une signification symbolique lui est aussi attachée : primitivement le vocable Doué en breton signifie Dieu et Source.

Les sources devaient être des manifestations d'une divinité du temps des druides. Leur signification chrétienne deviendra celle de l'eau baptismale qui irrigue, de l'eau lustrale qui purifie.

Au cours des siècles, au moment des épidémies, ces eaux deviendront les eaux de guérison.

Le folklore y ajoutera ses inévitables rituelles. Un troisième élément complète l'ensemble : c'est le calvaire. On connaît les calvaires monumentaux, véritables cathédrales populaires ! Souvent le calvaire est une simple croix sur un socle. Cependant des enclos perdus dans la campagne peuvent abriter des calvaires très élaborés...

Un vrai Breton ne peut voir cet ensemble, même le plus archaïque, sans une émotion profonde. A cet ensemble sont liés en effet les souvenirs des pardons : la joie d'être ensemble, les vœux, la grand-messe, la procession, le feu

de joie. Unité d'un clan, d'une trêve qui se dit. Même si, au cours des âges, la perception des origines, celle de la confrérie trévale s'est estompée ? La réalité est toujours là !

Tout Breton se réjouit de la naissance et de la multiplication des associations qui se donnent pour mission de rebâtir, de restaurer ou d'entretenir les chapelles des trêves : ce n'est pas uniquement sauver un patrimoine archéologique, c'est retrouver l'esprit associatif qui fut pendant des siècles l'esprit des confréries trévales autour de ces chapelles.

| | | |
|---------|-------------------|--------------|
| Notes : | Plouguerneau : | 19 chapelles |
| | Plouaret : | 15 chapelles |
| | Plouezec-Moedec : | 11 chapelles |



CHAPITRE 2

LES ORIGINES DE LA VIE ASSOCIATIVE EN BRETAGNE

Le but de cette étude est donc de montrer que pendant des siècles les Bretons de la Bretagne Bretonnante ont vécu en vie associative, en Confrérie trévière, autour de leurs chapelles.

A cet effet il faut remonter à l'origine du peuple breton qui est celtique. Les études sont nombreuses qui prouvent que les Bretons actuels sont les descendants d'une population autochtone gauloise et des tribus descendues par la Manche de Grande-Bretagne sous la pression des Saxons qui les chassaient de leur pays. Les peuplades celtiques se divisaient en tribus et en clans. Plusieurs clans formaient une tribu.

Les moines qui vont évangéliser la Bretagne à partir des cinquième et sixième siècles viennent eux-mêmes des pays de Grande Bretagne : Cornouaille, Pays de Galles et partiellement d'Irlande.

Les moines vont couler dans les cadres des clans une vie chrétienne décalquée, en partie, sur leur propre vie conventuelle.

Don Gougard qui a spécialement étudié l'origine des communautés celtiques va jusqu'à dire que les communautés religieuses celtiques, celles des moines, sont elles-mêmes à l'image des clans dans leur structure. On voit donc la symbiose qui va se réaliser entre vie clanique et vie communautaire des moines.

L'institution qui naît de la vie du clan et de la vie des moines s'appelle une CONFRÉRIE.

Ce mot de Confrérie évoque bien la fraternité que les moines veulent insuffler dans les moeurs claniques : celles-ci, malgré des aspects positifs d'entraide, risquaient de rester assez violentes. Il nous faut commencer par regarder les clans et leur vie.



CHAPITRE 2

**LA VIE ASSOCIATIVE
EN BRETAGNE**

LES ORIGINES

2.1 - LES CLANS

Avant de parler des clans qui est l'unité de base de la vie des Celtes, il est bon de dire un mot sur la société celtique dans son ensemble. Cette société était divisée en trois classes : les druides, les guerriers et le peuple.

La classe préminente était celle des druides : ceux-ci exerçaient une fonction sacerdotale de lien entre les divinités et les pouvoirs civils et militaires.

Pratiquement l'élaboration des lois revenait aux druides : le Roi et les chefs les faisaient appliquer.

Les druides exerçaient une grande autorité du fait qu'on les regardait comme maîtres des éléments : eau, terre, feu... maîtres du temps et de l'histoire dans ce sens qu'ils étaient en communication avec les forces divines. De ce fait aussi ils avaient la fonction de juges : ils louangeaient ou ils satirisaient - c'est à-dire ils amenaient la punition des dieux... y compris sur le roi.

Dans leur livre très documenté François Le Roux et Christian Guyonvarc'h, décrivant les druides d'Irlande, les mieux connus, nous apprennent que la classe des druides comportait de nombreux degrés. Les "FILES" tenaient la première place : les bardes leur étaient inférieurs.

Parmi les fonctions des FILES on dénombrait : les juristes, les géologues, les chanteurs-saristes, les médecins, les poètes, les harpistes, les échantons. Leurs études, orales, étaient très longues : une vingtaine d'années. L'écriture était peu employée, non par méconnaissance ni par mépris mais parce que l'écriture fige la réalité et donc la déforme, alors que la parole se moule sur l'actualité. Pourquoi parler des druides ?

A cause de leur influence sur la civilisation celtique mais aussi parce qu'il semble que les druides convertis par St Patrick, soient devenus les mêmes blancs, les fameux "scoti" moines savants qui vont convertir l'Europe septentrionale au christianisme. St Columban, les Saints éponymes bretons : St Malo, St Corentin, St Brieuc... jusqu'au renommé conseiller de Charlemagne, Alcuin, sont les disciples de ces "SCOTTI".

Venons maintenant au clan. C'est la famille au sens large du terme. C'est l'organisation primaire d'un peuple pour faire face aux nécessités de la survie : chasse, pêche, travail des champs, défense etc... La famille s'organise vigoureusement sous l'autorité d'un chef, en principe à vie chez les Celtes. Plusieurs clans forment une tribu.

L'unité du clan et l'autorité du chef sont sacratisées à travers des rites. En Irlande quatre grandes fêtes dans l'année correspondent aux quatre saisons : la plus importante était celle du premier novembre ou fête de SAMAIN. Cette fête durait sept jours : trois jours avant et trois jours après le premier novembre. C'était une semaine "en dehors du temps"... en prise avec l'autre monde.

Le sens premier de SAMAIN est celui de ASSEMBLEE : de fait les fêtes d'Irlande étaient faites par les "hommes d'Irlande" et personne n'osait les enfreindre sous peine d'être exclus des "hommes d'Irlande". Les seigneurs faisaient allégeance au Roi. On faisait la fête : - viandes de porc, bière et hydromiel, donnent accès à l'ivresse onirique. Les druides essayent de calmer les passions guerrières qui s'allument.

A la veille de Samain tous les feux d'Irlande doivent être éteints : ce qui laisse entendre que tous doivent de rallumer au feu unique de Samain.

Nous retrouvons les mêmes rites dans la vie du clan, toutes proportions gardées. En France la fête du clan s'appellera le JOUR DU PLAID ou du PLET... En Grande Bretagne on parle du YH DAY : le jour du OUI. Les autres romains décrivent la fête du clan comme le jour du LIBATIO ET CONVIVIUM : jour de la LIBATION ET DU REPAS CONVIVIAL. Voici comment ils le rapportent : au jour de la fête du clan chacun apporte de la farine et du miel pour fabriquer un immense gâteau, le TOAST des anglais.

Le rite principal sera celui de la CERVOISE. C'est une bière que l'on a soigneusement préparée. On va, à la fin du repas, partager le gâteaux et boire la Cerveise en signe d'amitié du clan.

Pour boire la cervoise tous les convives font le cercle, les bras enlacés - comme on le voit aujourd'hui encore dans les tavernes galloises. On fait passer la coupe remplie de cervoise dans le sens glorieux du soleil. Chacun en buvant la cervoise JURE FIDELITE AU CLAN. Ce serment les romains l'appellent aussi : JURATIO OU SACRAMENTUM. Personne ne peut se soustraire à ce repas ni à ce serment de fidélité. On jure à la vie, à la mort et à la vengeance : car la vengeance fait partie du serment.

Ce repas trop arrosé, tournait souvent à la violence et aux rixes sanglantes. La raison en était la présence ; avait présence celui qui avait tué le plus d'ennemis ou accompli tel ou tel exploit.

Ces habitudes des CLANS nous allons les retrouver des siècles durant dans la vie des CONFRERIES, particulièrement en Bretagne. Seront gardés : le JOUR DE L'ASSEMBLEE avec son repas rituel et son serment, le TANTAD ou feu de Samain, et même les rites et violences à l'occasion du repas rituel.

En 658 les Evêques bretons, réunis en Concile à Nantes, réagirent vigoureusement contre ces abus. Dans ce document capital nous verrons que les Confréries ont pratiquement pris la relève des clans. Aujourd'hui encore nous trouvons les marques des clans et des confréries : le repas du pardon, le feu de joie, les sites linguistiques correspondant à des tribus ou des clans... et d'autres empreintes plus profondes dans la vie associative.

Qu'il soit mentionné simplement ici une habitude curieuse : je n'ai jamais vu, dans ma jeunesse ou dans ma vie itinérante, se terminer un repas d'apparat

sans que le maître de maison n'offrit, avant le départ, un verre de cidre à ses convives.

Peu importe que cette boisson n'ait pas été utilisée pendant le repas ! On y reconnaît le rite de la cervoise ou le SERMENT DE FIDELITE... y compris dans les presbytères.

Voyons maintenant comment les Confréries ont pris le relais des clans. Ce fut le génie de St Patrick et de ses disciples de garder la structure du clan pour y mettre le levain de l'Évangile.

2.2 - LA VIE CONVENTUELLE DES MOINES CELTIQUES.

En Armorique les clans vont recevoir la greffe de la vie chrétienne par le travail d'évangélisation accompli par les moines venus d'Outre-Manche.

La plupart des moines viennent, en effet, de Galles et des Cornouailles de Grande Bretagne & comme une grande partie des tribus qui ont passé la Manche sous la pression des Saxons envahisseurs.

Ces moines ont reçu la formation des "Scotti", les moines d'Irlande, l'île des "savants et des Saints".

La formation intellectuelle et spirituelle est très poussée dans les écoles monacales d'Irlande : toute l'Europe septentrionale en sera la bénéficiaire à travers les missionnaires et les professeurs originaires de ce pays.

Or l'Église d'Irlande et les Églises de Cornouailles et de Galles sont très différentes de l'Église latine dans ses structures.

Le type latin d'Église est celui du Sud de la Loire en France, type qui se retrouve naturellement dans tous les pays latins.

Ces Églises latines sont caractérisées par leur division en diocèses avec un évêque à leur tête. Le clergé est, en partie du moins, un clergé séculier.

Par contre l'Église celtique est monacale. Don Gougand en fait la magistrale description dans son livre "Les chrétiens celtiques".

Le noyau central de l'Église celtique n'est pas le diocèse avec un évêque, mais le monastère avec son Père Abbé.

Ce père Abbé est souvent ordonné évêque au service des chrétiens qui naissent autour des monastères.

Les "diocèses" monastiques ne sont donc pas "géographiques", localisés dans un territoire autour d'une ville, mais "personnels", c'est-à-dire relevant de la présence d'un monastère en tel ou tel endroit. C'est tellement typé qu'aux dixième et onzième siècles on ne sait pas le nombre exact de "diocèses" en Armorique et les différents conciles de Tours, dont dépendent les évêques bretons, se plaignent du peu d'assiduité des évêques bretons à leurs assemblées.

De fait les Abbés-Evêques en Bretagne : à Saint-Malo, Aleth, Dol, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper et Vannes, ne reconnaissent pas

les structures de l'Église latine. Ils continuent à se référer à l'Église d'Irlande et de Grande Bretagne.

Ne nous étonnons donc pas si nous ne trouvons pas, à la base, des paroisses pour diviser le diocèse comme nous les trouvons dans les diocèses "latins".

Les paroisses celtiques sont de fait l'aire d'influence d'une abbaye.

Ces abbayes essaient en créant des fraternités plus réduites de moines - des "granges", tel est le terme habituel pour désigner ces petites communautés. A leur tour ces fraternités créent des petites chrétiens en se coulant dans les clans locaux.

C'est d'autant plus aisé que les communautés monacales celtiques sont elles-mêmes catiquées sur le clan, nous rappelle Don Gougand.

En parlant des TREVES, lieu d'influence de chaque chapelle en Bretagne, nous verrons comment se répartiront les divisions et subdivisions des aires d'activité des Abbayes.

Disons brièvement qu'aux monastères importants correspondent les localités dont le nom commence par PLOU ou PLE, parfois PLEU ou GUL.

Les églises secondaires se reconnaissent aux noms en LOC et TRE.

Une conséquence importante de cette origine monacale des églises bretonnes sera qu'elles seront beaucoup moins assujetties au pouvoir seigneurial que les églises "latines". En effet dans les territoires latins le Seigneur devient propriétaire de l'église locale : le prêtre desservant est son "Chapelin" avant d'être curé de la paroisse. Ce fut une main-mise du pouvoir civil sur le religieux, préjudiciable pendant des siècles aux Églises européennes.

Or, nous le verrons en étudiant la "vie associative" autour des chapelles, les églises locales bretonnes gardèrent une certaine indépendance vis-à-vis des prêtres et seigneurs.

Sur ce point il y eut pendant des siècles une vraie connivence entre le bas-clergé breton et les chrétiens de la base.

Une des raisons de la conversion des Bretons à la foi catholique fut donc cette harmonie de base entre vie clanique et vie monacale, ces deux institutions ayant beaucoup de points communs.

D'autres causes s'ajoutent à cette similitude des "communautés de base".

Ainsi la vie conviviale des moines. Les moines essaient de réaliser l'idéal évangélique décrit dans les Actes des Apôtres : les premiers chrétiens vendaient leurs biens et mettaient le prix en commun. Tous étaient assis à la prière et à la "fraction du pain". Cette convivialité vécue par les moines frappe les esprits des Celtes. On sait que les tribus primitives celtes s'affrontaient parfois violemment : on se jurait à l'intérieur du clan fidélité réciproque jusqu'à la vengeance comprise.

Les moines par leur vie, autant que par leurs paroles, démontrent qu'on peut vivre en paix et se pardonner mutuellement.

Existait-il des raisons plus profondes : par exemple une certaine convergence des croyances celtiques et de la foi chrétienne ? Markale le prétend. D'autres auteurs pensent le contraire et voient dans les structures religieuses des Celtes une antinomie avec l'Evangile.

Les druides sont les dépositaires des croyances celtes : ces croyances sont assez difficiles à définir. Il semble qu'elles aient été beaucoup plus spirituelles qu'on le laissait entendre naguère encore. La spirale qui revient continuellement dans les dessins celtes est le symbole d'une force cosmique en continue évolution. Le Triskel est la triple spirale dans laquelle Markale voit une certaine parenté spirituelle avec la Trinité des Chrétiens.

Les druides et les bardes avaient une immense influence car ils étaient les dépositaires de la science, de la philosophie et de la religion.

De plus, les bardes étaient les chroniqueurs de leur temps : ils aient en poésie et chants tous les événements marquant la vie des tribus et des royaumes. Le chant a joué un rôle capital dans la civilisation des Celtes et donc des Bretons d'Armorique.

L'écriture n'existant pas, en dehors de l'Irlande, c'est à la tradition orale que tout se rapporte. Donc les bardes bretons ont rempli un rôle social important dans la transmission du savoir et de la sagesse celtiques.

Il est possible que druides et bardes aient été l'élite des premières abbayes celtiques : ce qui expliquerait la renommée des "scoti", les moines savants d'Irlande et d'Angleterre.

2.3 - LA CONFRERIE... LES DIFFERENTES FORMES DE CONFRERIES

Comment définir une CONFRERIE ? La confrérie est une des formes de vie associative les plus anciennes.

C'est le clan ou la gilde sous forme chrétienne.

Le vocable de CONFRERIE indique bien la volonté des confrères de vivre en "frères", donc une certaine vie familiale.

C'est l'idéal que les Celtes ont devant leurs yeux dans la vie communautaire des moines. A leur manière ils vont reproduire cette vie communautaire.

Le but premier est de se donner mutuelle assistance : une fois par an on se rendit la fidélité à chaque membre de la confrérie. Ce sera le jour de l'ASSEMBLEE ou jour du PLAID.

Cette assistance va de l'entraide professionnelle à l'entraide en cas de danger.

Aucun membre de la confrérie ne doit être laissé dans le dénuement ou dans les dettes involontairement contractées. Toute la confrérie doit se mobiliser

pour aider les nécessiteux. L'entraide n'est pas seulement d'ordre matériel : les confrères doivent s'entraider spirituellement.

La prière, les offices, l'entretien des lumières ont une place importante dans la vie de la Confrérie.

Les défunts continuent de faire partie de la confrérie.

S'ils ont besoin de l'aide de la confrérie, on célèbre pour eux les offices des défunts : messes et Vêpres, veillées mortuaires. S'ils sont parvenus dans la lumière de Dieu, le rôle des défunts, qui sont considérés comme les VIVANTS par excellence, est de veiller sur leurs confrères-pèlerins, encore sur les routes de ce monde.

La vie de la confrérie est englobante : elle ne laisse aucun niveau de la vie à l'écart : vie familiale, vie professionnelle, vie culturelle, vie religieuse. La foi et la vie communautaire sont censées faire l'unité de la confrérie : pareillement l'unité de la vie de chaque confrère. Cette vision des choses qui peut nous paraître contraignante était acceptée avec joie aux premiers temps de l'Eglise.

C'était à la fois, une garantie matérielle sur l'avenir et une fraternité communautaire qui engendraient la joie de vivre.

N'oublions pas que la vie des confréries était animée de fêtes continues : le savetier de La Fontaine se plaint du nombre de jours fériés.

Les "mystères" joués devant les cathédrales ou les simples églises sont l'œuvre des confréries. Pareillement, ces processions extraordinaires de costumes variés, de lumières, de rites sont l'œuvre des confréries.

Les innombrables églises ou chapelles des cités du Moyen Age sont très habituellement l'œuvre des confréries : ou des corporations, filles des confréries.

Il nous est difficile de juger aujourd'hui l'importance, dans la vie du peuple, des multitudes de confréries du Moyen Age : cette vue du peuple a peu inspiré les historiens.

2.4 - LES DIFFERENTES FORMES DE CONFRERIES

Les confréries sont donc nées de la conjugaison de la vie du clan ou de la gilde avec la vie monacale communautaire.

A l'origine les confréries étaient donc rattachées à un monastère, comme par la suite les Tiers-Ordres des grandes congrégations religieuses, qui seront une forme renouvelée des confréries. Pendant les premiers siècles de la vie de l'Eglise, en Europe du Nord, la vie des confréries restera liée au sort des monastères. Vers le XI^e siècle un essor extraordinaire du commerce et de l'artisanat va amener une nouvelle génération de confréries : les confréries professionnelles. Une volonté de dynamiser la relance économique et commerciale est donc à l'origine de ces confréries, mais aussi il faut l'avouer, une volonté diplomatique de se mettre sous la protection de l'Eglise pour échapper aux contrôles pointilleux des Seigneurs et des Rois.

Beaucoup de confréries vont devenir **CORPORATIONS DECLAREES** ; il faut à cet effet, des Lettres Patentes royales.

Nombre de corporations gardent la dénomination de confréries. Louis XIV, qui fut l'ennemi de toute vie associative, imposa les Lettres Patentes aux nouvelles confréries.

Un autre genre de confréries va naître, comme en opposition aux confréries corporatives : les Confréries pieuses qui se donnent pour buts les exercices de prière communautaire et l'aumône au bénéfice des nécessiteux. Ces dernières seront érigées dans les paroisses par lettres épiscopales.

Mais les **CONFRERIES PRIMITIVES**, celles qui gravitaient autour des abbayes, que sont-elles devenues ?

Nous avons vu que les nouveaux Ordres religieux, franciscains et dominicains, au XIII^e siècle, fondent des **Tiers-Ordres**.

Mais, fait unique sans doute au monde, en Bretagne la première forme de confrérie va persister à travers les siècles.

Avant d'étudier cette forme persistante des confréries d'origine monacale, voyons plus en détail les us et coutumes des confréries, car nous les retrouverons dans les us et coutumes des Bretons autour de leurs chapelles.

2.5 - US ET COUTUMES DES CONFRERIES.

Les finalités des Confréries peuvent varier : les rites, eux, restent inchangés. Ces rites prennent racine dans la vie lointaine des clans et des guildes. Les habitudes paternelles ont tendance à refaire surface malgré les efforts de l'Eglise.

Ainsi, à travers les siècles persiste la coutume du jour de l'Assemblée, le jour du **PLAID**. En Bretagne les moines doivent résister à la coutume qui veut que cette fête soit le plus proche du solstice d'hiver : la tradition belge est donc toujours là.

La parade de l'Eglise sera d'instituer la fête du clan à l'anniversaire de la mort du fondateur du clan ou de la confrérie.

Le culte des ancêtres étant encore viv, les "confrères" acceptent de célébrer leur propre identité de clan et de confrérie à travers la célébration du saint éponyme. Nous allons parler de ces saints fondateurs quand nous parlerons des trèves, c'est-à-dire les quartiers entourant les chapelles.

Ces saints éponymes sont les patrons des paroisses et des plus anciennes chapelles. Au XV^e siècle, au moment de la terreur inspirée par les grandes épidémies de peste et de choléra, les saints guérisseurs vont prendre une part du patronage... puis ensuite quelques saints professionnels, comme pour les confréries corporatives.

Pour en revenir à l'**ASSEMBLEE** ou **PLAID**, il faut nous dire que le premier but est de refaire l'unité de la Confrérie, mais un but tout aussi

important est de voter les décisions se rapportant à la vie du groupe : groupe qui est autogéré et qui veut se garantir des menaces continuelles des seigneurs locaux. Nous verrons ces finalités plus en détail en décrivant l'origine des **COMMUNES DU MOYEN AGE**.

Le jour du **PLAID** garde le rite du **LIBATIO ET CONVIVIUM**.

Certes l'Eglise a essayé de sublimer le repas communautaire en célébrant l'Eucharistie, repas du Seigneur ; mais là encore la coutume reprend le dessus. Il faut faire ensemble un bon repas, souvent trop arrosé et cause de brutalités ou de grossièretés. Les évêques interviennent continuellement pour rappeler les règles de convenance et de fraternité.

Ce repas est tellement important que personne ne peut s'y soustraire dans la fraternité sous peine d'amende : c'est bien la marque de son origine clanique. (De même est frappé d'amende quiconque se comporte mal durant le repas.)

Ces amendes sont une des sources de revenu pour la Confrérie. Evidemment les cotisations et legs sont les ressources essentielles.

Un conseil d'administration existe avec l'élection des échevins, des prévôts, des jurés ou jurandes. Les prévôts sont chargés de l'administration des biens de la Confrérie et de la distribution des aumônes ou différentes formes d'entraide. Les jurés ou les jurandes les assistent.

Une fois de plus disons l'autonomie relative des confréries pour organiser une partie de leur vie : ce sont vraiment des associations de défense d'une part et de procès communs d'autre part.

Ainsi la confrérie a droit de juger tel ou tel de ses membres sur sa conduite. Si les "frères ou sœurs" paraissent devant des instances extérieures, jugement de basse ou haute instance, c'est la confrérie qui assure leur défense.

2.6 - EXEMPLES CONCRETS DE STATUTS DE CONFRERIES.

Prends en Bretagne la Confrérie corporative des **MARINIERS-ARMATEURS**. Elle nous est décrite par **L'ENEPVOU DE CARFORT**, dans son "Frères de l'histoire de Lannion". Cette confrérie est en pleine vitalité au XV^e siècle ; le règlement prévoit :

- Le partage des risques et périls pour chaque armement de bateau (donc une mutuelle-assurance) ;

- La garantie d'un minimum vital pour chaque membre de la confrérie ! Voici le texte original : "Si nuls desdits frères ou sœurs viendroient en meschance ou pauvreté... ladite confrérie leur payera sept deniers chacune semaine".

Parallèlement elle payera les dettes d'un confrère si cette dette n'est pas advenue par "mauvais gouvernement".

- Les défunts sont considérés comme à part entière dans la confrérie : ils ont droit aux bonheurs et aux offices dûment fixés par la confrérie. Un deuxième

exemple : les 8 derniers statuts de la CONFRERIE SAINT PIERRE-SAINTE PAUL DE NANTES au XIV^e siècle :

13. Quant ladite confrérie se doit de Chapiteler (faire son assemblée),
14. Comme les prévôts et jurés doivent être eleuz (élus),
15. De la manière dont les frères doivent "dîner" ensemble,
16. De ceux qui riorent au dîner (ceux qui mettent le désordre),
17. L'exclusion d'un membre,
18. Visite des malades,
19. Enregistrement des faits de ladite confrérie,
20. Comment admonester ceux qui ne font pas leurs devoirs.

On peut se rendre compte, par ces énumérations très succinctes, du comportement de la confrérie comme unité sociale avec ses lois, sa hiérarchie, ses buts bien définis.

On pressent déjà la "commune" qui sera le prolongement déconsecrationnel des confréries.

2.7 - AUTRES COUTUMES DES CONFRERIES

LES LUMINAIRES

Les luminaires, les cierges ou "piles" sont souvent objets de références et de prescriptions dans les statuts des Confréries.

Toute fête doit être illuminée par ces cierges : fêtes dans les églises ou chapelles, mais aussi les processions, les funérailles...

Comment ne pas penser au culte solaire et au substrat qu'est la lumière des cierges ou, en Bretagne, le Tantal - le feu de joie qui fait partie de tous les pardons.

Les amendes se règlent souvent à l'intérieur de la confrérie en poids de cire à redévoier à l'église ou chapelle...

RITES DES DEFUNTS

Les défunts continuent d'être à part entière dans la Confrérie ! La confrérie prie pour se morts : que la lumière de Dieu leur soit accordée. Mais de leur côté, les défunts, entrés dans la gloire, veillent sur les pèlerins de ce bas monde.

C'est pourquoi c'est un devoir strict de veiller les morts, de dire les vêpres des morts, de faire dire des messes aux anniversaires et bien plus souvent, puisque les statuts font souvent obligation aux membres de la confrérie de faire dire une ou deux messes pour chaque défunt : nous trouvons cette coutume intacte aujourd'hui encore dans certaines régions de Bretagne.

LA CONSTRUCTION DES EGLISES ET CHAPELLES.

Une des constantes de l'activité des confréries et corporations reste à travers les siècles la construction des églises ou des chapelles. Si nos villes du Moyen Age sont si riches en monuments religieux, il ne faut pas oublier que nous le devons aux confréries.

Ainsi Rouen, "la ville aux deux cents clochers", Troyes, "la ville aux cent clochers", doivent cette richesse architecturale à la concurrence que se faisaient corporations et confréries. C'est vrai pour toutes les villes dont les églises et chapelles n'ont pas été victimes des guerres ou du vandalisme des hommes ou de leur incurie. La chapelle était un lieu privilégié pour une confrérie : vie c'est un lieu d'identification autant que de rassemblement.

On peut dire, par anachronisme, que les chapelles sont les maisons de la culture des hommes du Moyen Age.

Le culturel et le religieux se complètent en effet : la vie est irradiée et unifiée par la foi.

Les rites religieux innombrables donnent à la vie quotidienne un air de fête. Vie professionnelle, vie familiale, vie festive et religieuse sont imbriquées.

C'est la raison même de la multitude des chapelles et des trèves en Bretagne comme nous le dirons dans le dernier chapitre.

2.8 - GHILDE, CONFRERIE ET COMMUNE.

La gilde c'est le clan organisé chez les Scandinaves et les Germains. Ce mot correspondra, par la suite, à celui de la corporation dans beaucoup de pays.

La dénomination de "confrérie" à une connotation religieuse. Mais concrètement elles ont en commun d'organiser la vie quotidienne d'un groupe bien déterminé.

C'est si vrai que les deux organisations vont être à l'origine des communes. La commune c'est la reconnaissance officielle par le seigneur ou par le roi d'une réalité sociologique déjà existante.

Dans un livre intitulé "La vie des paysans et de leurs seigneurs avant la Révolution française", un historien, L. Maresse, décrit d'une façon pittoresque l'accession d'un peuple à la commune. Voici ce texte :

"Des statuts de la gilde aux statuts de la commune il n'y avait qu'un pas à franchir. Louis VI, le Gros, favorisa ce passage pour limiter la puissance des seigneurs.

Les habitants, après s'être concertés tous ensemble, prêtent serment de se rendre mutuellement et de ne permettre à personne de faire tort à un autre (nous retrouvons les lois du clan, ou parage). Puis, souvent sous la conduite du curé, tous se dirigent en corps vers le château du seigneur en criant :

"Commune ! commune !" Habituellement c'est d'une façon pacifique que le seigneur accorde aux habitants le droit de se gouverner eux-mêmes.

Alors des acclamations échoient de toutes parts, les vivats, les cris d'enthousiasme ! La commune est reconnue !

Mais quels étaient donc les droits des communes ?

C'était d'abord la réglementation des redevances dues au seigneur.

Puis la reconnaissance par celui-ci du droit des habitants à s'unir pour se prêter une aide mutuelle dans toutes les difficultés ! (Le but même des confréries, corporations ou guildes.) Le droit aussi de s'organiser comme groupe associatif : on élit des responsables : échevins, prévôts, jurés.

A sa tête la commune élit un majeur, majeur ou maire... Dans le Midi ce sera un consul ou capitoul.

Dans les petites communes les habitants délibèrent directement entre eux dans leurs assemblées. Le seigneur préside, parfois c'est le bailli, son représentant... mais très souvent ce droit revient au syndic de la paroisse.

Tous les habitants de la commune ou de la paroisse ont droit de vote ; les femmes, les jeunes filles majeures votent. Les mendiants eux-mêmes sont tenus d'être présents aux délibérations et de voter ! A cet effet la communauté leur paye leur journée.

Est frappé d'amende qui se soustrait à ce devoir du vote.

Ce fut tardivement, sous Louis XIV, que furent exclus des assemblées les pauvres et les serviteurs à gage.

En Bretagne, remplaçons le mot "commune" par celui de "Confrérie tréviale" et nous aurons le visage de la vie de la confrérie autour de la chapelle. La trêve est l'espace habité autour d'une chapelle.

TENUE DES ASSEMBLÉES

Les assemblées ne se tenaient pas en deux vides mais en plein air. Cette règle est générale sur tout le territoire français : c'est sous le porche des églises, sous les ifs des cimetières dans le Midi, sous l'orme de la place publique - l'orme est symbole de liberté... En Bretagne l'assemblée se tient dans l'enclos : l'enclos est un endroit public et sacré. Si la réunion est réduite, syndics et jurés, ce sera sous le porche Sud de la chapelle ou dans la chambre de délibération pour les chapelles seigneuriales.

La cloche de l'église, de la chapelle ou du beffroi sonne à toute volée pour annoncer chaque réunion : la cloche est symbole de l'indépendance de la commune ou de la confrérie, au point que les rois firent descendre les cloches ou même raser les clochers lors des insurrections locales.

Une fois tout le monde rassemblé, le syndic impose le silence puis il expose la ou les questions à traiter : répartition des impôts et des cervées, routes à faire ou réparer, instituteur à nommer... relations avec le pouvoir, etc. Les plus

jeunes sont invités à donner leur avis, puis suivant les anciens : ensuite tout le monde vote.

Turgot devra renoncer à supprimer ces communes et les corporations. La Révolution de 1789 supprimera les corporations de force, mais aussi les confréries et les "communes" : tout droit d'association est supprimé par la loi LE CHAPELIER de 1791 : nous en verrons les conséquences en Bretagne où ce sera la révolte.

La lecture des textes de L. Manesse nous dévoile déjà la fonction des confréries tréviales en Bretagne car elles finient les communes, les communautés de base de la vie sociale bretonne depuis les origines.

En Bretagne bretonnante les assemblées et toutes les délibérations se faisaient évidemment en langue bretonne.

C'est la raison fondamentale pour laquelle il ne reste pas de documents ou, pour le moins, ils sont peu nombreux.

La langue bretonne n'a en effet été écrite qu'au quinzième siècle et uniquement dans le domaine littéraire.

Une recherche sérieuse reste à faire, je pense, dans ce domaine. Don Gougoud constate qu'il ignore ce que sont devenus les clans au cours des âges.

Ce qu'il existe un document capital qui nous donne l'explication.

Les clans sont devenus des confréries et les moeurs des clans reviennent encore à la surface au septième siècle.

Une douzaine d'évêques bretons sont réunis à Nantes, en 658, pour prendre des décisions par rapport aux abus qui se manifestent dans les assemblées de confréries : voici le texte traduit dans le livre de Louis Maunier sur les confréries bretonnes.

"Quant aux assemblées ou CONFRÉRIES qu'on nomme ASSOCIATIONS, nous rappelons ce que nous avons déjà dit de vive voix :

Il ne faut en user que dans la mesure où elles peuvent être utiles pour le progrès et le salut des personnes !

Que cette réserve soit observée par les prêtres comme par les fidèles de notre juridiction et en toutes occasions, c'est-à-dire :

dans la pratique des devoirs religieux,

dans la prière commune et les offrandes,

dans les services funéraires et dans l'entretien des luminaires,

comme aussi dans l'exercice de l'aumône.

Quant au repas, ou festin, où se commettent tant d'exactions et de ripailles, parfois des expiations de haute alliance jusqu'aux rixes et aux homicides... comme cela advient hélas, nous les interdisons formellement ! Si un prêtre ou un clerc ose enfreindre cette défense qu'il soit banni de ses fonctions !

Si le coupable est un laïc qu'il soit exclu de l'Eglise jusqu'à réparation de sa faute, que ce soit un homme ou une femme.

Par contre si la réunion des Confrères est indispensable par exemple pour réconcilier des confrères et qu'on ne puisse le faire sans présence de prêtres et d'autres personnes,

nous les autorisons après accomplissement des missions et devoirs religieux d'usage.

Si les convives se réunissent pour un repas fraternel et de mutual soutien, nous les permettons à la condition que la tenue, la sobriété et une pacifique concorde règnent durant ces repas : comme il se doit pour offrir la fraternité et pour l'honneur de Dieu !"

Ce texte conciliaire est d'une importance capitale.

En effet, il prouve que la confrérie a pris le relais du clan.

Le mot de confrérie est prononcé plusieurs fois.

La confrérie est dite ASSOCIATION, ce qui en donne le caractère quasi officiel de regroupement auverné.

La grande coutume du PLAID est évidemment gardée : nous la retrouvons sous la forme du festin auquel participent les femmes comme les hommes. D'ailleurs le mot ASSEMBLEE est écrit : l'assemblée, nous l'avons vu, fait le rassemblement de tout le clan et, par la suite, le rassemblement des confréries.

En Bretagne, la dénomination de ASSEMBLEE restera jusqu'à la Révolution française. La suppression des associations par la loi LE CHAPLIER conduisit le clergé et le peuple à parler de PARDON au lieu d'ASSEMBLEE.

Dans la description des confréries faite par les évêques en Concile nous retrouvons d'une façon évidente les caractéristiques et les finalités des Confréries décrites dans les paragraphes précédents. Les buts sont clairs : aider les frères à se réconcilier, faire l'unité à travers la prière, les offrandes, l'aumône.

Les devoirs vis-à-vis des défunts - toujours partie intégrante de la Confrérie - sont rappelés, pareillement l'entretien des lumières dont l'importance symbolique nous fait défaut aujourd'hui !

Le repas fraternel peut être l'occasion de refaire les liens et d'entretenir l'esprit convivial.

Curieusement Louis Maitse qui a étudié les confréries corporatives de Bretagne ne souffle mot sur les innombrables chapelles qui peuplent le territoire de Basse Bretagne.

Sans doute le manque de documents écrits lui interdit d'en voir l'origine.

A partir de ce texte du Concile de Nantes, nous allons voir comment, depuis les Ve et VIe siècles, une institution se mit en place qui subsiste jusqu'à nos jours dans certaines coutumes. Cette institution exista d'une façon vivante jusqu'à la Révolution française et même jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État en 1905.





CHAPITRE 3
UN HERITAGE DES
CONFRERIES TREVIALES
EN BRETAGNE

CHAPITRE 3

LES CHAPELLES, LES TRÈVES, LES PARDONS : HERITAGE DES CONFRERIES TRÈVIALES EN BRETAGNE

LA VIE ASSOCIATIVE AUTOUR DES CHAPELLES

Après une incursion nécessaire dans l'histoire pour comprendre les dans, les confréries, les corporations, nous revenons en Bretagne. Les empreintes du passé sont là, nombreuses. Des coutumes sont encore vivantes et plus encore l'esprit : esprit religieux d'une part mais aussi le sens de la vie associative.

Nous allons commencer par l'étude des chapelles et de leurs trèves... les chapelles et leurs patrons éponymes.

Ensuite nous verrons les différents aspects de la vie associative en Bretagne : dans les travaux, dans l'entraide caritative, dans les rites autour des défunts, dans les festivités, dans le rôle social de la trève et ensuite dans le pardon, sommet de la vie religieuse et associative.

3.1 - LES CHAPELLES, LEURS TRÈVES, LEURS DENOMINATIONS BRETONNES

Nombreuses sont les chapelles encore aujourd'hui en Bretagne bretonnante, nous l'avons vu. Bien plus nombreux étaient ces édifices il y a encore un siècle ou il y a cinquante ans.

Mais en Bretagne on ne peut parler de la chapelle sans parler de sa trève. (voir note en fin de chapitre). Le mot trève revient continuellement : on le trouve dans la composition de plusieurs noms de villages : Trébeurden, Tréfluz, Trémargat, etc. Que signifie au juste ce vocable ? car la signification n'est pas dans les dictionnaires.

Une **TREVE** c'est un territoire dépendant juridiquement d'un autre territoire. Ainsi, le diocèse de Saint Malo avait des trêves, c'est-à-dire des enclaves dans d'autres diocèses.

Concrètement, la trêve autour d'une chapelle c'est un territoire dépendant de la paroisse, territoire sur lequel les villages, les familles et les personnes se sentent liés ensemble. Historiquement on explique l'évangélisation de la Bretagne par le mouvement des moines venant des bords de la mer vers l'intérieur : de l'Armor vers l'Argoat. Ils avancent en fondant des monastères.

Autour de ces monastères se regroupent des chrétiens : ce sont les premières églises locales. On s'entend habituellement pour dire que les églises mères sont les localités dont le nom commence par **PLOU**, **PLEU**, **PLE**... : Plougastel, Plomodiern, Pléboullé, etc. Pleubihan, etc.

Les églises, filiales des premières, se reconnaissent par les noms commençant par **LOC** ou **TRE** : Lochrist, Loc-Maria, Trébeurden, Trébahou. Rappelons qu'au moment du Concordat, en 1802, beaucoup d'églises-chapelles sont devenues paroisses à leur tour.

Mais, comme on peut le constater à partir de la carte des chapelles, les subdivisions en trêves sont infiniment plus nombreuses puisque, autour de chaque chapelle, nous trouvons un territoire rattaché à cette chapelle.

Pourquoi cette constellation de chapelles et de trêves ?

La réponse a pratiquement déjà été faite à travers l'étude historique des clans et des confréries : on devine que la trêve c'est à la fois le clan et la confrérie localisés géographiquement.

C'est une particularité de la Bretagne bretonnante : la confrérie au lieu d'être d'abord une entité corporative, comme c'est le cas dans les villes, est une entité géographique locale.

On peut ainsi, sans forcer la réalité, parler de confréries tréviales. Sont réunis dans la confrérie les villages ou hameaux qui entourent la chapelle : dans cet espace les familles sont souvent alliées par le sang. Ce n'est pas en vain que l'on parle de "cousins" à la mode de Bretagne...

A l'intérieur de cette trêve existe une solidarité quotidienne qui va s'exprimer de cent façons différentes.

La chapelle au milieu de la trêve est le signe de l'identité de cette "confrérie tréviale" : c'est le lieu de l'assemblée ou du pardon, c'est le lieu de la prière ou de la fête. On comprendra mieux l'attachement des Bretons à leurs chapelles en explicitant ce rôle social et religieux de la chapelle.

Les anciens Bretons que je rencontrais pendant les musées bretonnes se définissaient par l'appartenance à telle ou telle trêve : ils avaient un sens aigu de cette appartenance.

J'ai déjà donné des exemples de cet attachement. Voici un autre exemple typique : en 1850 un curé de Plouha (Côtes du Nord) voulant transformer son église paroissiale, obtint l'autorisation (aberrante) des pouvoirs civils et

religieux, de transporter le chevet et le transept de la superbe chapelle de Kernaria... la chapelle aux fresques célèbres (danse macabre).

Lorsqu'en 1859, se présentèrent les démolisseurs, ils trouvèrent devant eux les paysans de la trêve armés de fourches et de faux ! Inutile d'ajouter que le projet fut abandonné !

Plusieurs dénominations sont données en Bretagne aux trêves... Le nom primitif est sans doute le **LOC** : Lochrist, Locmaria.

Le mot **TRE**, contraction de **DREU** ou **DREO**, revient constamment dans les noms de lieux comme nous l'avons déjà signalé. C'est le mot **TREVE** en breton.

D'autres vocables apparaissent dans la Haute-Cornouaille : **DROG**, ou **PAL** et **BAR**.

DROG signifie **DIME** : on sait, en effet, qu'au Moyen Age des fiefs de seigneurs ou d'église furent divisés en quartiers pour une meilleure perception des dîmes. Rappelons qu'un des rôles de la confrérie tréviale sera de normaliser la collecte des dîmes.

Les mots : **PAL** et **BAR**, qui sont des formes différentes d'un même mot, en langue bretonne, signifient la **PART**... la **DIVISION**...

Dans la paroisse de Plougastel-Daoulas, la trêve se dit : **BREURIEZ** ; c'est la **CONFRERIE**, le mot breton **BREUR** signifiant **FRERE**...

Dans la région **GALLO** du Morbihan on continue d'employer le mot **FRAIRIE**, ou **FRERIE** qui a le même sens que **CONFRERIE** dont c'est une contraction.

La trêve signifie à la fois la **TREVE** et la **FETE** : **LE PARDON DE LA TREVE**.

Il est évident que les dénominations précédentes nous renvoient à une réalité sociologique et religieuse que nous avons rencontrée : la **CONFRERIE TRÉVIALE**.

3.2 - LES CHAPELLES ET LEURS PATRONS EPONYMIQUES.

Les confréries ont habituellement signé leur identité à travers la construction d'une église ou d'une chapelle.

Ces chapelles étaient placées sous le vocable d'un patron ou d'une patronne. Dans les confréries corporatives ces patrons ou patronnes sont supposés avoir exercé le métier des patronnés.

Saint Fiacre, Saint Isidore sont les patrons des cultivateurs, Saint Pierre patron des marins, Saint Eloi patron des forgerons et des orfèvres, etc.

En Bretagne on trouve certes des patrons liés aux corps de métiers, mais plus souvent il s'agit de patrons éponymes : ce sont les ancêtres fondateurs des clans ou les moines évangélisateurs.

Multiplés sont ces saints populaires aux noms typiques que l'on retrouve dans la toponymie bretonne :

Maudet, Méc, Tugen, Gwénoél, Mamert, Derrion, Cadoc, Herbot, Herve, Ildut, Hemin, Madec, Ivinec, Coërentin, They, Briez, Malo, Patern, Alban, Caut, Houarno, Gwen, Servais, Gelvin, Guirec, Dodeno, Pever, Prio, Tariesc, Tudoc, Karan, Jébo... Evidemment ces fondateurs de clans sont des hommes. Les noms de femmes sont plus rares : les plus connues sont Sainte Tréphine, Sainte Brigitte (Bec'hed) et dominant l'ensemble Sainae Anne ; Anne est le substitut d'un nom celtique de déesse-mère, Sainte Anne devenant de ce fait l'aïeule des Bretons.

Saint Yves, un tard venu, prendra une grande place ; parallèlement les saints guérisseurs au moment des grandes épidémies : Saint Roc, Saint Nicolas, Sainte Barbe, etc. Inutile d'ajouter que Madame Marie, mère du Christ, patronne la plus belle part des chapelles de pèlerinages : Le Folgoet, Rumengol, Le Roncier, Notre Dame de Bon Voyage chez les marins, Notre Dame de la Santé (an iskait), Notre Dame de toutes les Aides, etc. Un exercice facile est à la portée d'un chacun : essayer, à partir du nom d'une localité bretonne, de trouver le patron éponyme ; par exemple : Trébabu, Lokenvel, Pontivy, etc. (Tré-PABU ; LOK-ENVIEL ; PONT-IVY).

3.3 - LA VIE ASSOCIATIVE DANS LES TRÈVES : LES TRAVAUX

Dans ce paragraphe je fais appel à mes souvenirs personnels : mais beaucoup de Bretons qui ont vécu avant la guerre de 39-45 leur jeunesse ou leur enfance et certainement d'autres plus jeunes s'y retrouveront. Dans les campagnes les gros travaux mobilisent le village et parfois plusieurs villages : ainsi en est-il des fenaisons, des moissons, du battage du blé noir (sarrasin), du pressage des pommes à cidre, du ramassage des pommes de terre, de la réfection des sols en terre battue et plus encore dans le travail pénible entre tous du défrichement des jachères (ou écoboages), terres plantées d'ajoncs et de genêts aux inextricables racines. Les chevaux et les instruments aratoires se prêtent d'une ferme à l'autre, mais c'est la présence de chaque famille qui marque au plus profond la confraternité.

L'air de la trêve fut au départ l'air des travaux. Mais au cours des siècles, les familles se multipliant, il fallut multiplier les unités de travail communautaire.

Ces unités de travail existent encore dans bien des communes bretonnes : parfois le relais a été pris par les cumas - coopératives d'utilisation de matériel en commun.

Si les coopératives de toutes sortes sont florissantes en Bretagne il va sans dire que la vie associative dans les trèves y a contribué pour beaucoup.

Chez les marins la même entraide existe sur le plan professionnel : les bateaux vont en mer en flottille. Quand un bateau est désarmé pour raison de réparation, les marins des autres bateaux du port fournissent la "COTRIAD" : c'est-à-dire la part de poisson qui permet de nourrir les familles du bateau désarmé. Pareillement la femme de marin qui a perdu son mari garde sur le bateau de ce dernier sa "part de filet" : le reste de l'équipage est solidaire pour lui permettre de survivre, elle et sa famille.

Les grands travaux sont dans les trèves l'occasion de festivités.

3.4 - VIE ASSOCIATIVE : L'ENTRAIDE CARITATIVE

L'entraide existe dans les travaux... mais la vie de la confrérie se révèle aussi à travers les gestes d'entraide journalière et plus particulièrement dans les épreuves. Ainsi les voisins prennent en charge, chez les cultivateurs, la fermière veuve qui reste seule, pour tout ce qui est travail de force. En cas d'incendie, de mortalité sur les bêtes, la trêve se mobilise pour venir en aide aux sinistrés. Les mutuelles, puis les assurances de toutes sortes ont pris le relais de cette entraide caritative mais sans l'éliminer.

Dans beaucoup de familles la table comporte l'assiette du pauvre et un hébergement est assuré pour la nuit.

Pendant les pardons, les mendiants gardaient une place de choix : ainsi sous le porche d'entrée des chapelles ils exerçaient autrefois une sorte de "droit d'entrée". Ils recevaient la pièce de monnaie de gens guère plus riches qu'eux. Mais selon l'expression bretonne courante, chacun a le droit à sa part de Pardon-Lad ar pardon ! Rappelons que les mendiants étaient rétribués autrefois pour participer à l'assemblée : donc leur présence aux pardons est dans la logique de l'histoire.

À la fontaine où se distribue l'eau, près de la chapelle, ce sont souvent les pauvres qui puisent l'eau pour la mettre à la disposition d'un chacun : "Doue la pèrigo !" - Que Dieu vous bénisse - était le remerciement réciproque.

3.5 - VIE ASSOCIATIVE : RITES FUNÉRAIRES

La plupart des régions de France gardent des rites funéraires hérités des confréries : mais on peut affirmer que la Bretagne a gardé d'une manière plus profonde ces rites.

Les défunts sont considérés dans la confrérie comme partis en migration. On parle du culte des "morts" en Bretagne : il serait plus juste de parler du culte des vivants !

Les cimetières primitifs bretons blottis autour de l'église ou de la chapelle sont ouverts vers l'extérieur par un arc de triomphe : l'entrée dans le cimetière est pour l'homme de foi l'entrée de plain pied dans le royaume de Dieu. L'arc de triomphe garde cette signification d'entrée dans la gloire !

L'ossuaire est un vrai reliquaire, orné, sculpté : il faut entourer de vénération les corps des ancêtres, ce sont les enfants de Dieu ! Le calvaire traduit la vie du Christ de la mort à la résurrection. C'est le chemin tracé devant le défunt et suivi par lui.

Cette lecture de la mort et de la vie est celle des confréries : essayer de déchiffrer un ensemble, tel l'enclos paroissial, sans référence à la confrérie, c'est risquer l'explication folklorique.

S'il y a connaturalité entre les défunts et les vivants en Bretagne comme on l'a parfois écrit c'est bien parce que dans la spiritualité des confréries les défunts continuent de faire partie de leur confrérie !

Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre la longue litanie des services des défunts lors de funérailles dans les églises bretonnes.

Un service est une messe, ou bien une partie du psaulier et de l'office des défunts, que le prêtre, autrefois assisté d'un chantre, dit pour le défunt. Chacun dans la trêve du défunt se doit de "mettre un service". Ce geste a une signification sociale et religieuse à la fois :

"En Bretagne, me disait un vieillard, on s'entraide entre vivants et défunts. Il me parlait des "services pour les défunts"

Il ne faut donc pas s'étonner si toute la trêve se mobilise à l'occasion d'un décès : le glas est sonné à la cloche de la chapelle avant d'être sonné à l'église paroissiale : c'est le premier glas. Des hommes vont chercher les croix de procession ; celle de la trêve est posée sur le cercueil : c'est la croix de la confrérie.

Les Vêpres des morts sont organisées, rassemblant dans la maison mortuaire l'ensemble des familles de la trêve.

La nuit est passée à veiller le mort : on alterne la prière avec des moments de détente pendant lesquels on évoque la vie du défunt.

Naguère encore une sorte de MINISTÈRE était exercé par des hommes ou des femmes qui présidaient ces prières dans la trêve concernée.

Pour les funérailles, une procession s'organise de la maison du défunt jusqu'à l'église. Le cercueil est porté à bras d'hommes ; des hommes ou des femmes portent les cierges et les couronnes mortuaires.

Le prêtre précède avec les croix de procession en chantant des psaumes de pénitence.

Pour qui a étudié les rites des confréries il les retrouve intacts dans ces coutumes.

En Bretagne, aujourd'hui encore, après la messe du dimanche, les familles se retrouvent dans le cimetière, sur les tombes, pour une prière avant le retour à la maison.

Les défunts continuant de faire partie de la confrérie il est normal de leur faire une visite avant le retour chez soi. Les cimetières sont les antichambres du ciel, mieux encore la préfiguration de l'entrée dans le Royaume.

5.6 - VIE ASSOCIATIVE : LES FESTIVITÉS ET LA VIE CULTURELLE

Les fêtes sont des moments de communion intense dans un peuple.

En Bretagne les fêtes jalonnent régulièrement l'année : fêtes habituelles de l'Église, fête du Premier de l'An, mais aussi des fêtes accompagnant les grands travaux des champs et donc le cycle solaire.

Les cultes ancestraux de la fécondité, de la moisson, des semailles, sont intégrés dans la vie de la confrérie. En effet chaque journée de travail communautaire est suivie d'une fête : fête exprimée par les chants et les danses, parfois aussi par la veillée autour du feu où les conteurs reprennent les légendes ou des récits de circonstance.

Les danses et les chants sont particuliers à chaque région, on pourrait dire à chaque trêve. La harpe celtique ayant disparu pendant des siècles, les binioù et la bombarde vont accompagner les danses ; mais à vrai dire, c'est plus souvent le chant qui accompagne ; le chant a gardé l'importance primordiale du temps des bardes celtiques. Une particularité mnémotechnique vient du fond des âges : deux ou trois chanteurs se relaient ; ils se passent le relais en reprenant ensemble le dernier vers de chaque couplet. Cette méthode permettait aux bords et aux gens du peuple de retenir les chansons dont la longueur est un défi à une mémoire normale.

Une autre particularité dont j'ai été témoin durant toute ma jeunesse aux confins des monts d'Arrée : tous les matins et tous les soirs les jeunes cultivateurs sortant ou rentrant leurs troupeaux chantaient à plein poumon leurs chansons relayés de collines en collines par d'autres chanteurs.

Ce sont les structures du clan et de la confrérie qui ont permis de garder ces traditions orales.

Souvent il arrive que l'on réduise l'univers de la culture bretonne aux manifestations folkloriques : costumes, danses, groupes divers, "festou-noz (fêtes de nuit)... ou encore à la tradition des légendes : ce n'est pas négligeable, c'est l'occasion de rencontres régionales ou internationales avec les autres pays celtiques ! C'est l'extérieur du décor... mais sous ces strates superficielles est cachée ou occultée la vraie vie culturelle bretonne.

Cette vie culturelle est faite des relations de la vie quotidienne à l'intérieur des familles et plus largement de la trêve.

À l'intérieur de sa trêve, à l'ombre de sa chapelle, le breton trouvait cette sécurité journalière que donnent la vie des confréries, sécurité qui permettait de s'épanouir. Là encore il faut relativiser tout le romantisme dont Chateaubriand et

les auteurs de son époque ont ensouré la Bretagne en parlant du tempérament "réveur" des Bretons... et de cette mélancolie entourant toutes les réalités bretonnes. Ils ont décrit leur propre état d'âme : pas celui des Bretons.

En effet, les relations des personnes à l'intérieur de la trêve sont faites habituellement de bonne humeur et de cordialité.

De plus la vie associative portait en elle des éléments modérateurs. Certes les relations entre familles et personnes connaissaient des difficultés comme ailleurs, mais le fait de travailler ensemble, de se réjouir ensemble, atténuait les heurts inévitables.

L'éducation des enfants bénéficiait de cet ensemble harmonieux : ce n'est pas le seul couple parental qui en portait la charge mais bien l'ensemble du clan, comme je l'ai expérimenté dans ma propre jeunesse.

3.7 - VIE ASSOCIATIVE : ROLE SOCIAL DE LA TRÊVE

Ce rôle fut capital dans les siècles passés.

Ce que nous avons constaté sur le rôle social des confréries, des guildes puis des "communes" du Moyen Age nous pouvons le reprendre au compte des TRÊVES.

Les trêves sont donc ces espaces géographiques autour d'une chapelle dans lesquels la vie associative s'exerce quotidiennement.

Ces trêves ont l'avantage d'être à taille humaine, c'est-à-dire dans des limites où chacun a la possibilité de s'exprimer.

Nos paroisses actuelles, comme les communes d'ailleurs, sont trop étendues et trop peuplées pour que l'expression personnelle soit possible. On doit recourir au truchement des associations diverses pour pouvoir exprimer ses idées ou ses projets. Or la trêve bretonne était cette association à taille humaine. Ainsi ma paroisse natale comportait quatre trêves.

A l'intérieur de ces trêves tout le monde se connaissait et s'entraidait. Il est vrai, depuis la Révolution de 1789, l'expression associative avait perdu une de ses prérogatives essentielles : le droit de s'autogérer, le droit d'assemblée.

Il faut rappeler que les droits de la confrérie étaient ceux décrits par L. Manesse : être un tampon entre le pouvoir et le peuple, discuter des impôts et corvées, décider des travaux à exécuter, organiser les festivités, faire face aux difficultés économiques ou autres de la vie.

Quand les difficultés deviennent trop lourdes, quand la confrérie ne peut plus jouer son rôle à cause de la mauvaise volonté des seigneurs ou du roi ou de leurs exigences... la révolte gronde. Plusieurs monographies de la région de Callac, Loguivy, Plozevet, dans les Côtes du Nord... de Carhaix, de Ruelgoat dans le Finistère nous racontent la fameuse révolte des BONNETS ROUGES.

Les cloches sont descendues de leurs clochers par ordre du roi : la répression est terrible : quand l'amnistie est accordée aux révoltés, seuls en sont exclus les prêtres qui ont pris part à la rébellion. C'est dire leur proximité de vie avec les paysans. Le bas-clergé, les desservants des chapelles ont continué la tradition des moines : ils vivent avec le peuple, travaillant la terre comme les cultivateurs du lieu.

En Bigoudenie plusieurs clochers furent rasés par ordre de Louis XIV, ce qui dont l'absolutisme n'accepta jamais la vie des associations.

Aussi faut-il faire justice à ce clergé car souvent on a représenté le clergé breton comme omnipotent. Il est opportun de faire le point sur un certain nombre d'éléments de l'histoire bretonne.

La loi Le Chapelier en juin 1791 supprime le droit d'association. Les corporations, les confréries sont supprimées ; les chapelles, coeurs des confréries, sont fermées d'autorité, car il ne faut pas que les assemblées puissent avoir lieu.

C'est la fermeture de leurs chapelles et la suppression de leur droit d'assemblée qui va conduire les Bretons à la révolte contre les "lois de la République"... et non l'attachement au roi et à l'Ancien Régime comme l'ont prétendu la plupart des historiens ! Lire sur ce point la monographie de Desbrières sur Plougras C-D-N. La Révolution a donc supprimé le droit le plus habituel d'expression du peuple, l'assemblée et la trêve, pour les remplacer par les nouvelles communes. Si celles-ci sont l'expression du vote populaire, elles transfèrent le pouvoir à des élus alors que dans la trêve le pouvoir était aux mains des habitants.

Le rôle du curé ou recteur va s'amplifier au moment du Concordat en 1801 entre Napoléon et Pie VII. Les ordres religieux sont éliminés. La structure de l'Eglise de France se calque sur l'administration civile. Un évêque à la tête de chaque diocèse, un curé à la tête de chaque paroisse. Rappelons qu'à cette occasion beaucoup de chapelles tréviales sont érigées en paroisses. Le curé ou recteur est assisté d'un conseil de fabrique. Curieusement, en Bretagne, ce conseil on l'appellera le Général. Je pense que c'est en opposition avec les conseils des trêves qui veulent se reconstituer. D'ailleurs un représentant de chaque trêve fait partie du Général. La coexistence ne sera pas facile entre le Général et les Trêves. Mille péripéties montreront la volonté des trêves de ne pas se laisser absorber par la paroisse mère ou par le principal.

- Au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, nouveau coup dur pour les paroissiens et pour les trêves. Eglises et chapelles sont nationalisées - sauf les chapelles personnelles. Le soin en revient aux communes.

Le conseil de fabrique n'a plus de raison d'être... Le curé ou recteur se trouve, cette fois, seul à la tête de sa paroisse et des trêves. Certains prêtres s'entourent de personnes expérimentées pour les décisions à prendre. D'autres prendront en main toute l'activité et toutes les décisions.

EXEMPLE CONCRET DU RÔLE SOCIAL DES TRÈVES ET CONFRÉRIES

Délibération du Conseil de Fabrique de Plougras le 13 juin 1773.

"Ce jour de dimanche mil sept cents soixante treize, dans la sacristie de Plougras, lieu accoutumé de faire la délibération,

En exécution à la convocation de dimanche dernier se sont assemblés : Guillaume Le Dantec, Gabriel Guégon, Jean Lebon, Yves Le Cou, Guillaume Denis, Pierre Lemat, Paul Le Guillerm, François Cloarec, Pierre Lemat, François Le Brinon, François Hégarat, Pierre ?, tous délibérants.

En composant le CORPS POLITIQUE de la paroisse de Plougras et de Lohuec et Loguivy, ses trèves, jointes ensemble pour délibérer et se conformer à l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant du 23 avril dernier, publiée aux prisons des grandes messes de Plougras, Loguivy et Lohuec, ses trèves,

lesquels après s'être unanimement conférés ensemble, déclarent que le Général (conseil de fabrique) de la paroisse et de ses trèves ne veulent point mieux que de rendre service et obéir à sa majesté,

mais qu'ils ne peuvent pas fournir plus que le nombre de 15 charrettes en état de service, suivant l'évaluation faite par les CAPORAUX DE CHAQUE FRÈRE.

De plus les délibérants déclarent que le GENERAL DE LA PAROISSE ET DE SES TRÈVES se plaignent et font griefs qu'ils souffrent parce que toutes les fois qu'ils se sont présentés à Belle-Isle avec leurs charrettes, les troupeurs chargés d'un poids qu'elles ne peuvent résister,

et qu'ils désirent connaître d'avance les poids à Belle-Isle, selon les règlements et ordonnances royales...

d'ailleurs qu'ils ne trouvent du bois dans le canton pour faire des charrettes assez fortes parce qu'il est réservé aux Seigneurs fermiers.

Telle est leur déclaration et délibération et tous ont signé..."

Signatures.

Délibération empruntée à Michel Destribes : Plougras ; une église et des hommes", et retranscrite ici.

Ce texte met en lumière le rôle du "Général", le conseil de Fabrique réunissant les représentants des trèves.

Ces représentants rapportent l'avis des Caporaux des frères : ces caporaux jouaient le rôle des capitouls, des ayndics à la tête des confréries.

Les confréries dont il s'agit sont bien les confréries locales autour de leur chapelle : elles s'expriment et font connaître leur avis par leur caporal.

Il existe donc bien toute une vie associative s'exprimant à différents niveaux... et comme l'exprime explicitement la délibération, il s'agit d'un corps politique, qui a mission d'exprimer auprès des pouvoirs régionaux, les réalités économiques et sociales d'un peuple.

3.8 - LE DECLIN DE LA VIE ASSOCIATIVE.

Historiquement les événements que je viens de décrire expliquent le déclin de la vie associative des Trèves.

Lorsque des unités sociologiques deviennent trop importantes, le risque est grand : c'est le désintérêt des gens de la base à l'égard de toutes les décisions à prendre. En Bretagne on verra des réactions opposées devant ce problème.

Parfois, au nom de la foi, les chrétiens vont s'en remettre aux pouvoirs en place, religieux ou laïc... dans d'autres cas les chrétiens vont se révolter au nom de la liberté. A mon avis c'est l'explication historique de l'anti-cléricisme qui sévit dans certains coins de la Bretagne, là où précisément s'étaient organisés les révoltes : dans la Bigoudennois et dans la région de Haute-Cornouaille, Huelgoat, Carhaix, Callac et dans une moindre mesure une partie du Tréguier.

Il faut ajouter en positif : la vie religieuse est restée plus vivace là où la vie tréviale a gardé une certaine vigueur après la révolution de 89 et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ainsi le diocèse de Vannes a gardé et respecté ses chapelles plus que les diocèses de Saint-Brieuc et de Quimper.

Dans le diocèse de Quimper la paroisse de Plougastel a gardé plus longtemps la vie de confrérie autour des chapelles.

En conclusion on peut regretter sur le plan humain comme sur le plan chrétien la disparition ou la diminution de la vie associative autour des chapelles.

Ces chapelles ont été longtemps, pour employer une expression anachronique, la maison du peuple et la maison de la culture. Ainsi les chapelles ont été pendant des siècles l'école du quartier où les enfants recevaient les rudiments de lecture bretonne et française.

D'autre part il faut nous réjouir du fait que l'esprit associatif n'a pas disparu, tant s'en faut, des campagnes bretonnes et des ports de pêche.

Il demeure un sens profond de l'entraide, de la famille, du "culte des défunts", de la fête religieuse.

3.9 - LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ BRETONNE

Plusieurs ouvrages ont été consacrés au mariage en Bretagne. Dans son livre "Le mariage breton", P.U.F. 1964, Agnès Audibert résume bien la question :

"La femme bretonne est une situation privilégiée, elle contribue fortement à l'exercice de l'autorité, ayant son autonomie, patriarcale, agissant,

décidant, dirigeant : simplement parce que, en Bretagne, avait cours une coutume typée et distincte des autres.

Rappelant les études faites sur le contexte ethno-culturel celte, elle en montre les conséquences psychologiques et sociales dans la vie quotidienne, constituant un mode de vie conjugal et familial typé.

Dans l'ouvrage de Nora Chadwick, "LES ROYAUMES CELTES", une des conclusions est que "l'histoire et la tradition s'accordent pour faire de la grand prestige des femmes dans la tradition et la mythologie celtes".

Chez les Celtes la femme, à égalité avec l'homme, pouvait être chef de clan ou de tribu. Les historiens romains décrivent les femmes celtes commandant les armées : ainsi Boudica et Cartimandua, fameuses entre toutes.

Le droit celte lui reconnaît des fonctions politiques, guerrières, et religieuses.

En droit civil, dans le mariage, l'homme et la femme sont placés sur un pied d'égalité - c'est l'homme qui apporte le dot.

La femme hérite, contracte, dispose de sa fortune. Dans les familles régnantes, en Bretagne, on observe des successions en ligne maternelle.

Dans les contes bretons la femme exerce une fonction beaucoup plus importante que dans les contes d'origine latine.

Mes souvenirs personnels me permettent d'ajouter des précisions : la femme garde son nom de jeune fille après le mariage, mais qui plus est, souvent les enfants d'un couple sont désignés indifféremment par le nom du père ou de la mère dans les conversations courantes du voisinage.

Dans les repas, rassemblant plus largement la famille, les grand-mères faisaient la généalogie des familles.

J'ai été frappé aussi de cette coutume des personnes âgées : dès qu'elles étaient entre elles, elles "retricotèrent" sous les liens entre familles, en refaisant les généalogies.

La vie en "confréries tréviales" a donné un substrat à ces coutumes : les femmes et les jeunes filles avaient droit à la parole et au vote dans les "assemblées".

Dans la vie religieuse de la famille ou du clan la femme garde un rôle de choix : c'est souvent la mère de famille qui préside la prière le soir autour de l'âtre.

C'est souvent, mais non exclusivement, une femme qui présidait les veillées funéraires autour du défunt.

Dans les projets de mariage la mère a souvent l'initiative.

A ce sujet je peux citer cette coutume dans la région de Carhaix en plein cœur de la Bretagne bretonnante : dans les bals en plein air, sur la place publique, lorsqu'un jeune homme s'approchait d'une jeune fille pour lui demander une danse, la jeune fille pivotait sur elle-même, faisant un tour complet pour faire voir la largeur du volant de broderie au bas de sa robe.

Le jeune homme savait s'il devait insister ou non : la largeur du volant exprimait la condition sociale de la jeune fille et tout aussi clairement qu'elle décidait de la suite à donner à l'invitation.

Il est certain que la femme garde une influence de choix dans les familles bretonnes... mais faut-il pour autant tirer du matriarcat des conclusions, telles celles qui expliquent l'alcoolisme des hommes par la conduite dominatrice des femmes ?

Ce pas a été franchi trop facilement, à mon avis, par certains auteurs et je donne mes raisons :

1°) Le matriarcat existe dans toutes les régions de Bretagne bretonnante, or certaines régions ne sont atteintes que très peu par l'alcoolisme : le Léon rural, le Trégorois. Si la théorie était vraie toutes les régions seraient également atteintes par l'alcoolisme.

2°) Certains cantons étaient atteints par l'alcoolisme féminin : j'en connais deux dans les Côtes du Nord, dans la région gallo, un dans le Finistère et un dans le Morbihan : faudrait-il - à pari - en conclure au patriarcat ?

3°) L'alcoolisme s'explique très bien par les conditions de vie : ainsi on peut superposer la carte de l'alcoolisme sur la carte de l'air de révolte des BONNETS ROUGES. Régions où la vie était très dure, particulièrement dans la Haute Cornouaille, aux confins des Monts Noirs et des Monts d'Arrée.

L'alcoolisme des marins s'explique de la même façon : que l'on pense aux terribles conditions de vie des "hauturiers" : Terre-neuve ou Islandais, absents pendant près de six mois dans les brumes et les tempêtes des mers du Nord.

Qu'on pense aux pêcheurs travaillant sur les côtes africaines ou du Sud-Amérique... ou encore aux marins du commerce absents six mois ou plus de leurs foyers !

Il est normal que les familles de marins aient été surinvesties par les épouses : l'absence du mari l'explique et non seulement en Bretagne ! A contrario on peut dire que dans les régions où le mari est présent habituellement, là où les conditions de vie sont plus faciles, l'alcoolisme n'a pas eu de prise et le rôle de la femme est resté dans des limites normales.

Que le matriarcat ait accentué la place préminente de la femme dans les conditions économiques et sociales difficiles, on ne peut le nier.

Mais l'étude des organisations primitives dans les clans comme dans les phildes montre que la femme avait une place normale dans la société. C'est l'introduction du droit romain dans tous les pays conquis par Rome qui a délégué sa condition et l'a réduite à la condition de mineure sous la tutelle du mari.

NOTE : L'auteur emploie le mot "trévie" dans une acception plus large que celle employée habituellement en parlant de néve autour de chaque chapelle.





CHAPITRE 4

CHAPITRE 4
LE PARDON,
SIGNE D'UNITÉ

Le pardon est un moment de communion où les hommes se retrouvent pour se pardonner et se pardonner. C'est un acte de foi et d'espérance qui nous permet de surmonter nos divisions et de vivre ensemble dans la paix et l'unité. Le pardon est un chemin vers la réconciliation et la justice. Il nous aide à surmonter nos blessures et à nous reconstruire. Le pardon est un acte de courage et de générosité. Il nous permet de nous libérer de nos chaînes et de vivre dans la liberté et la paix. Le pardon est un acte de foi et d'espérance qui nous permet de surmonter nos divisions et de vivre ensemble dans la paix et l'unité.

CHAPITRE 4

LE PARDON, SIGNE DE L'UNITÉ DE LA VIE SOCIALE ET RELIGIEUSE.

Le Pardon en Bretagne c'est la fête des fêles : c'est la **FREIE** ou **FRAIRIE** de la région Gallo et d'autres régions de France, c'est la **DUCCASSE** du Nord.

Originellement le jour de fête était le jour de l'**ASSEMBLEE** : terme employé jusqu'à la Révolution française. La Révolution ayant interdit les assemblées et momentanément fermé les chapelles... on se rabatit sur le terme de **PARDON**.

Le **PARDON** était le **PELERINAGE** expiatoire.

Au Moyen Age l'expiation du péché public se faisait habituellement au prix d'un long et dangereux périple jusqu'à un lieu saint réputé : Jérusalem, Rome et pour les Français : **SAINTE JACQUES DE COMPOSTELLE**. Ces lieux de pèlerinage se multiplièrent au cours des siècles. En Bretagne les rites d'expiation et de réconciliation deviennent les **PARDONS**. Par extension tous les rites de la fête de confrérie tréviale vont devenir des pardons.

Nous intéressent, dans cette étude, uniquement les pardons de la Tréve : ce sont des pardons populaires mobilisant toutes les familles d'une Tréve.

On retrouve dans les rites d'un **PARDON** les empreintes vives de la vie associative depuis le clan jusqu'à la vie en confrérie, c'est à dire :

- 1°) LA FETE PATRONYMIQUE
- 2°) LE REPAS CONVIVIAL
- 3°) LES RITES MILLENAIRES DE L'EAU ET DU FEU
- 4°) LES RITES DES CONFRERIES : MESSI, VEPRÉS, PROCESSION, BENEDICTIONS

5) LA CONNOTATION GLOBALE DE RASSEMBLEMENT DU CLAN ET DE PARDON ENTRE LES MEMBRES DE LA FRATRIE

Pendant plus de 20 ans, missionnaire itinérant, j'ai eu cette chance, avec d'autres confrères, de participer à de nombreux pardons de trèves. Ainsi j'aurais fait appel ici à mes souvenirs personnels et aux sentiments gravés et moi à l'occasion de ces pardons.

Depuis ma jeune enfance, entrer dans la fête du pardon, c'était entrer dans un monde auréolé de prière et de gloire !

Magnificence des costumes bretons : coiffes richement brodées, robes de velours, châles princiers, tabliers rehaussés de perles : tout vous annonce, en effet, que vous entrez dans un monde de gloire, comme l'arc de triomphe sur l'enclos paroissial.

Le pardon commence des journées à l'avance : mille invitations sont faites jusqu'à l'arrière ban des cousins : le clan veut se retrouver. Le repas du Pardon revêt une importance capitale.

La fête commence la veille par des Vêpres ou par une veillée de prières avec des confessions : c'est l'entrée dans l'espace de Dieu. Il faut orner la chapelle, préparer statues et bannières, préparer dans la chapelle la table des offrandes - souvent des motes de beurre - préparer le Tantar, le feu de joie du lendemain.

Le matin du jour du pardon, souvent une messe matinale permet aux maîtresses de maison de vaquer plus librement à la préparation du repas de midi.

En fin de matinée une pièce maîtresse du pardon : la grande messe. Le recteur de la paroisse a invité un "prêtre pardonneur", c'est-à-dire un prêtre qui préside le pardon et qui aura habituellement accueilli en confession les chrétiens le souhaitant.

Un moment attendu est l'homélie ou serment : le pardonneur fait l'éloge du saint éponyme, patron de la trêve et de sa chapelle.

En fait c'est, dans le patron, la glorification du clan avec la glorification de l'ancêtre fondateur. La prédication va ramener petits et grands au ras de la vie quotidienne car elle parle de l'entraide, du pardon, de la vie familiale : bref il faut refaire l'unité du quartier, de la trêve.

Autrefois, la réponse était le *Credo Royal de Dumont* ou le *cantique Da FEIZ HON TADOU KOZ* "A la foi de nos aïeux nous serons fidèles." La réponse sera aussi à la sortie de la chapelle un sourire, une poignée de main avec tel ou tel voisin avec qui on avait eu un différend ; un va pouvoir, à nouveau travailler ensemble et s'inviter mutuellement.

Autrefois le repas de midi se prenait communautairement dans l'enclos, sous les armes, autour de la chapelle : réminiscence de l'ancienne assemblée. Je l'ai vu à Plougastel. Cette tradition semble reprendre dans les communautés chrétiennes.

Pourtant, le plus souvent, c'est autour d'une table familiale bien agrandie que se prend le repas : on invite le maximum de personnes de la famille et comme la table ne suffit pas on recommence le lendemain ou le dimanche suivant : c'est le "adpardou" : le nouveau pardon.

Est-il besoin de préciser que ce repas c'est le **LIBATIO ET CONVIVIUM** des clans celtiques et le repas de l'assemblée annuelle des **CONFRERIES**.

On se redit la vigueur des liens de la famille.

A cette occasion il me faut dire cette curieuse habitude que je ne comprenais pas : durant ce repas de pardon, mais aussi dans d'autres repas de famille, les grand-mères évoquaient les ancêtres et les liens entre différentes familles du clan.

Mais il ne faut pas déceimer le repas, car les Vêpres attendent... et la grande Procession.

Ces Vêpres sont un sommet de la fête : le recteur a invité ses confrères voisins, parfois les trèves voisines ont été invitées et vont arriver, croix de procession et héraut en tête. Dans ma jeunesse tout le monde connaissait de mémoire tous les psaumes des Vêpres du dimanche.

Les hommes et les femmes sont séparés car ils forment deux choeurs de chant. Les hommes débentonnent discrètement leur gilet d'apparat et leurs larges ceintures, respirent profondément et voici lancés les psaumes sur des tons dits "gallicans", à deux ou trois voix. Les femmes répondent à leur tour à plusieurs voix.

Et voici le **MAGNIFICAT** - le cantique de la Vierge Marie : la chapelle est devenue une "explosion vocale", les voix montent le long des piliers, se réverbèrent sur la voûte de bois. Jamais les "humbles" n'ont été tellement exaltés et les puissants renversés de leurs trônes" comme l'expriment les versets du Cantique : c'est la force de l'expression communautaire des petites gens qui ont dû pendant des siècles se débattre devant les Puissants. Le Magnificat terminé, une sorte de fièvre saisit l'assemblée : on voit des gens s'affairer : c'est la procession qui s'organise. Le "pardonneur" entame les **LITANIES DE LA VIERGE MARIE** : aussitôt les Croix de procession suivent la marche : trois croix se succèdent souvent. La croix d'or, la croix d'argent et la croix primative... Suivent les enfants porteurs d'oriflammes multicolores. J'ai encore devant les yeux cette envolée de postes Plougastellen portant jupes et corsages durs lesquelles prédominent le vert et le violet... les rubans de leurs bonnets frissonnant au vent de mer.

Suivent les jeunes filles : c'est le déploiement de la splendeur des costumes bretons : costumes de velours noir du sud de la Bretagne avec les coiffes légendaires. Coiffes ornées des Bigouden pointées vers le ciel, coiffes de Pont-Aven d'une légèreté aérienne, d'une grâce tourante dans leurs ailes brodées.

Costumes plus clairs, robes et corsages blancs, châles brodés descendant jusqu'aux talons, dans la région nord : Léon et Trégor. Au fur et à mesure que

s'entrouve la procession, les bannières sortent, chacune portée par trois jeunes filles gantées de blanc.

Voici les branchois fleuris portant les statues de la Vierge, de Sainte Anne et des saintes honorées dans la trêve.

Les femmes mariées sortent à leur tour : leur costume breton leur donne une dignité incomparable.

Le contact avec l'au-delà que d'autres civilisations cherchent à travers le symbolisme des masques et des gestes rituels vous le trouvez ici dans une démarche pleine de sérénité.

Avec leurs bambins dans les bras, elles rappellent ces déesses des cultes ancestraux : cette marche religieuse leur est naturelle. Conscientes de leur responsabilité, elles sont le monde en marche : elles noient l'avenir dans leurs bras.

Les litanies de la Vierge continuent de scandier le départ de la procession ; chantées en latin, elles sonnent comme une supplication mais aussi comme une incantation contre le mal et un appel à la vie.

Si la trêve est vouée à une patronne, c'est l'honneur de ces dames de porter sa statue sur leurs épaules : vieille statue de bois, celle-ci révèle souvent les traits des femmes de la région : elle rappelle souvent aussi le hiératisme des icônes orientales.

Les hommes, souvent en masse compacte, clôturent la procession. Tous les hommes, jeunes gens portent à bout de bras des bannières au poids souvent incroyable. Du coin de l'œil les anciens suivent les mouvements imperceptibles de chaque bannière : honte au jeune homme qui broncherait devant la brusque poussée du vent.

C'est un signe de maturité virile que de maîtriser les caprices des vents de mer. La force physique est une vertu des hommes de mer comme des paysans. La procession est aussi démonstration de cette force de la jeunesse du clan.

La procession se déroule dans l'enchevêtrement des sanctuaires en l'honneur de Sainte Marie, de Sainte Anne et du plus attendu : celui du Patron ou de la Patronne de la chapelle. Un barde du pays ou un recteur ont mis sur rimes bretonnes la vie du saint éponyme.

Mais voici la tête du cortège arrivée dans le champ ou le pré du Tantad. Les enfants contempnent l'immense bûcher fait de fagots de bois, de ronces et d'épines sèches, le tout dressé autour d'un mârisé. Le cercle s'agrandit autour du Tantad - c'est le nom breton de ce bûcher -, les bannières claquent au vent, les porteurs de croix et de statues se regroupent, le clergé arrive.

Le "pardonneur" fait le tour du Tantad, l'asperge d'eau bénite, puis à l'aide d'une tache y met le feu.

Le feu grésille, en un éclair il saisit les ronces sèches et jaillit de toutes parts en flammes claires et puissantes : c'est le Tantad, le feu de JOIE millénaire : celui que l'on allume au solstice d'hiver et d'été. Le rite solaire a été apprivoisé par les moines chrétiens : il est devenu le symbole du Christ de

Gloire, le ressuscité. C'est pourquoi les bannières viennent à tour de rôle s'incliner devant le feu en un geste venu du fond des âges.

Autrefois ce feu devait être le signe des réjouissances : jeux et danses. Aujourd'hui, les braises encore fumantes, la procession revient habituellement vers la chapelle pour une bénédiction des enfants ou une bénédiction du Saint-Sacrement.

Les réjouissances sont remises au soir ou au lendemain. Autrefois, la nuit bretonne, les courses, les épreuves de force physique et la danse. Mais depuis des décades le mercantilisme s'est emparé des jeux et le risque c'est la banalisation et l'ennui.

Evidemment les reportages, laissant souvent de côté l'essentiel, font vers le folklore : on vous apprendra que telle fontaine est réputée pour ses eaux guérisseuses de telle ou telle maladie, on vous parlera de la bénédiction des animaux, des offrandes faites par les marins ou les cultivateurs, des costumes, et de mille légendes plus ou moins futiles...

Mais la raison historique profonde des pardons : l'assemblée d'une population, l'affirmation de l'identité de la trêve, la vie associative vécue dans la joie, le pardon reçu et donné. l'espace de prière et de fête spirituelle, qui en parlera ?



CONCLUSION

La conclusion de cette étude rejoint une intuition qui m'a toujours habité.
Le réseau de chapelles et de "trèves" recouvrant systématiquement la partie
bretonnante de la Bretagne n'est pas dû au hasard !

Ni à la sacralisation des fontaines !

Ni au culte des saints guérisseurs !

Cet ensemble unique en France, et sans doute dans le monde tient son
existence, aux premiers siècles du christianisme, d'une volonté des moines
celtiques de couler le message évangélique dans les structures claniques.

Structures de défense, structures d'entraide, les clans vont recevoir la préffe
évangélique.

Transformer les rites sociaux et religieux pour leur donner un contenu
chrétien... Casser les haines et les vengeances, faire tomber les rivalités, faire
naître le goût de la vie conviviale, remplacer les dieux naturels par le Dieu
personnel des chrétiens, tel sera le projet de plusieurs générations de moines.

Nés eux-mêmes à l'intérieur des clans ils en connaissent les possibilités et
les limites.

Leur prédication mais plus encore leur vie communautaire aura une
influence décisive sur les esprits celtiques.

Les confréries sont nées du désir de chrétiens de vivre, à leur mesure, la
vie conviviale des moines.

L'identité du clan est respectée, les rites d'affirmation de cette identité sont
inflexibles dans le sens chrétien, mais maintenus. Les moyens de culture
bretonne : langue, poésie et chants sont sauvegardés...

Cette adaptation est si bien réussie qu'elle va permettre aux clans devenus
confréries trévales ou confréries corporatives de se perpétuer pendant des siècles,
jusqu'à la Révolution Française et au-delà, puisqu'aujourd'hui les empreintes sont
toujours là...

L'imposant réseau des chapelles, malgré les ravages des siècles derniers, la
liste des noms propres de villages : les PLOU, les PLE, les TRE, les LOCS
sont nos marques d'origine.

Les noms des fondateurs éclairent ces origines.

Sans doute l'histoire aura apporté des mutations : les confréries se diversifieront... les épidémies des XV^e et XVI^e siècles gauchiront le sens des confréries et le contenu de la vie religieuse ; mais, fondamentalement, l'essentiel de la vie conviviale sera gardé avec le sens de la fête et le sens de la prière. Aujourd'hui la vie associative reprend ses droits.

Les communautés de base sont des bouillons de culture dans plusieurs pays chrétiens.

Aux Bretons de comprendre le merveilleux patrimoine architectural, culturel et religieux qui leur a été légué par leurs ancêtres.

Nombre de Bretons l'ont compris qui se regroupent en associations pour le renouveau de leurs chapelles et le renouveau de l'esprit communautaire : puisse leur exemple être suivi dans l'ensemble de la Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDBERT A. : Le mariage breton
- BILLIARD J. : De la confrérie à la corporation
- CARRER P. : Le mariage et psychologie des Bretons.
- CHEDOVILLE A. et GUILLOTEL H. : La Bretagne des saints et des rois
- LE ROUX F. et GUYONVARCH C.-Y. : Les Druides
Collection Ouest-France sur la Bretagne.
- CORNAERT : Les corporations françaises avant 1789. Revue historique
- DUBITON : Art breton. Eglises et chapelles.
- DANIELOU J. et MARROU H. : Nouvelle histoire de l'Eglise (tome 1)
- DESBRIERE M. : Monographie sur Ploegren
- DESCHAMPS J. : Les confréries au Moyen Age
- FLEURBAEY L. : Les origines de la Bretagne
- GOUGAUD L. : Les christianités celtiques, 1911
- LE BRAS G. : Monachisme et confrérie avant le VIII^e siècle
- MAITTE J. : Les confréries bretonnes
- MARKALE J. : Les Celtes et la religion celtique
- MARTIN O. : L'organisation corporative en France dans l'Ancien Régime
- MEYER J. : La noblesse
- PERNOD K. : Les Saints au Moyen Age



SANTOINE a TRESSIGNANA



LES FRAIRES ET LES COMMUNAUTES BRETONNES

Le temps, cet adversaire redoutable et implacable, a manqué pour réaliser un document sur cassette audio prévu initialement pour venir accompagner, musicalement et par des reportages en direct, cette étude sur les origines de traditions aussi vieilles que vivantes.

Il s'agit ici d'une publication à compte d'auteur, diffusée par l'Association Saint-Pierre d'Ozoir-la-Ferrière ; mais je compte, une fois le document d'accompagnement sera réalisé, pouvoir soumettre l'ensemble de cet ouvrage au Conseil Scientifique de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle afin de solliciter son accord pour une édition dans le cadre des publications du Centre Audio-Visuel de l'Université.

L'approche du Père Guillerm est marquée du sceau de l'originalité : elle présente les chapelles et les parsons sous un éclairage différent et les charge d'une signification nouvelle. Il faut espérer que ce travail sera repris et poursuivi par d'autres chercheurs. Il faut souhaiter également que les autorités locales et régionales bretonnes se fassent un devoir de préserver leurs chapelles, si chargées en histoire et en traditions, et qu'elles aient à cœur de les maintenir bien vivantes dans le patrimoine breton.

Charles E. BARRIERE
Maître de Conférences à la Sorbonne
Directeur du Centre Audio-Visuel
et Informatique de l'Université
Paris III-Sorbonne Nouvelle

LES FRAIRIES ET LES COMMUNAUTES BRETONNES D'HABITANTS

Marc-Pierre DAHIEZ

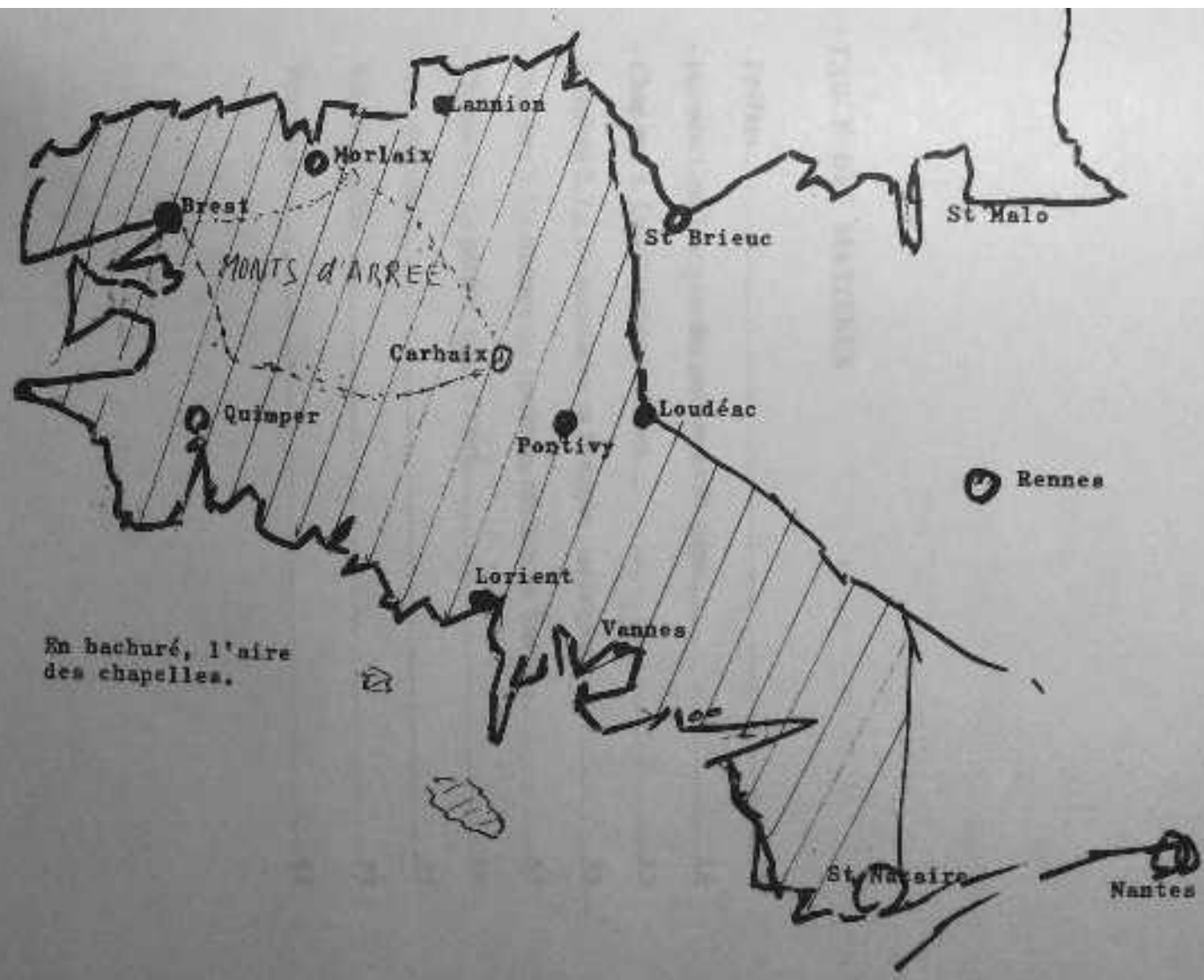
La Frairie, dont l'existence dans le Pays de REDON semble remonter à des temps immémoriaux, était à la fois :

- une division territoriale de l'ancienne paroisse,
- une communauté de travail entre les habitants de cette partie de paroisse,
- une assiette administrative pour l'égaillage et la perception des impôts : tailles, redevances féodales, corvées etc..

Le premier document juridique qui constata l'existence de frairies semble avoir été "l'Assise au Comte Geoffroy" datant de 1185.

L'Assise au Comte Geoffroy est un texte d'une extrême importance qui, reprenant sans aucun doute un état de fait coutumier existant bien auparavant, légalisait sous une forme écrite l'accord conclu entre Geoffroy, Plantagenet, fils d'Henri II d'Angleterre et gendre de Conan IV le Petit, duc de Bretagne, avec ses principaux vassaux, pour doter la Bretagne d'institutions modernes conciliant le droit féodal avec la vieille tradition celtique armoricaine.

Alors que dans toute l'Europe Occidentale s'était créé un droit féodal, constituant des fiefs nobles et établissant des contrats personnels d'hommage de vassal à suzerain, "l'Assise au Comte Geoffroy" reconnaissait l'existence d'une institution originale spéciale à certaines parties de la Bretagne : le fief roturier, dit également "fief taillif solidaire", contrat entre les communautés "d'hommes du pays" et le seigneur.



En hachuré, l'aire
des chapelles.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| - Préface..... | 9 |
| - Introduction. L'origine des pardons en Bretagne..... | 15 |
| - Chapitre 1. Les chapelles bretonnes..... | 23 |
| - Chapitre 2. La vie associative en Bretagne : les origines..... | 33 |
| - Chapitre 3. Un héritage des confréries tréviales en Bretagne..... | 51 |
| - Chapitre 4. Le pardon, signe d'unité..... | 69 |
| - Conclusion..... | 77 |
| - Bibliographie..... | 79 |
| - Postface..... | 83 |

TABLE DES MATIÈRES

- Préface

- Introduction

- Chapitre I. Les concepts

- Chapitre II. La vie sociale et économique

- Chapitre III. Les institutions

- Chapitre IV. La géographie

- Chapitre V. La politique

- Chapitre VI. La culture

- Chapitre VII. La religion

- Chapitre VIII. La science

- Chapitre IX. La philosophie

- Chapitre X. La morale

- Chapitre XI. Le droit

- Chapitre XII. L'économie

- Chapitre XIII. La sociologie

- Chapitre XIV. La psychologie

- Chapitre XV. La biologie

- Chapitre XVI. La médecine

- Chapitre XVII. L'agriculture

- Chapitre XVIII. L'industrie

- Chapitre XIX. Le commerce

- Chapitre XX. Les transports

- Chapitre XXI. Les communications

- Chapitre XXII. Les loisirs

- Chapitre XXIII. Le sport

- Chapitre XXIV. La famille

- Chapitre XXV. La jeunesse

- Chapitre XXVI. Le vieillissement

- Chapitre XXVII. La mort

- Chapitre XXVIII. L'écologie

- Chapitre XXIX. L'énergie

- Chapitre XXX. L'avenir

Composition SEGES - Paris

Imprimé par Graphic Union
4, rue de la Petite Ferme
77173 - CHEVRY- COSSIGNY
Tél. 64 05 25 25

